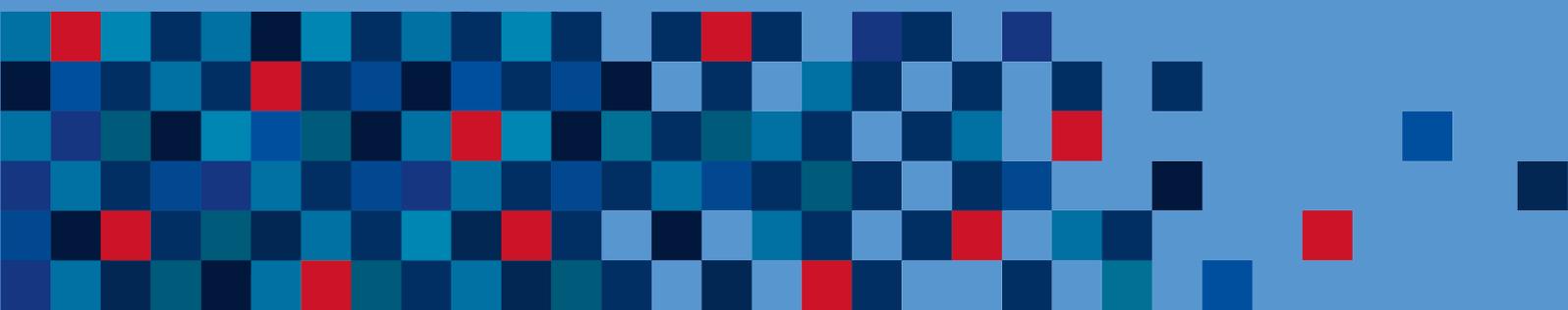




LIVRET DES CLUBS

2023-2024



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS REMERCIE SES PARTENAIRES



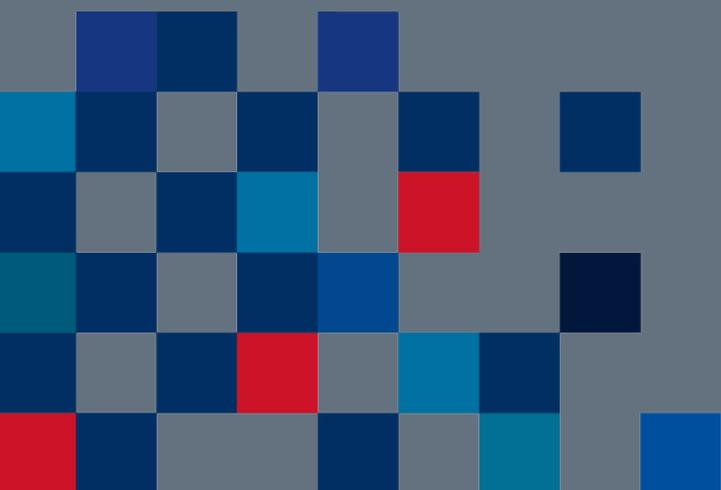
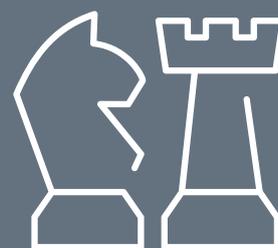
SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| I. CIRCULAIRE DE RENTRÉE | 5 |
| 1. Le mot du Président | 6 |
| 2. À quoi sert ma licence ? | 7 |
| 3. Procédure d'affiliations | 8 |
| 4. Tarifs d'affiliation par ligue | 10 |
| 5. Certificat médical | 13 |
| II. LA VIE DES CLUBS | 14 |
| A. Compétitions..... | 15 |
| 1. Interclubs : composition des groupes et calendrier | 16 |
| 2. Le site Internet de la Direction Nationale de l'arbitrage..... | 17 |
| 3. Présentation des compétitions hybrides d'Échecs..... | 18 |
| B. Structuration et développement..... | 19 |
| 1. Créez des passerelles avec les écoles qui participent au programme Class'Échecs..... | 20 |
| 2. AssoConnect vous offre 100 abonnements gratuits pour fêter la première année du partenariat !..... | 21 |
| 3. Le dispositif Pass'Sport est reconduit..... | 24 |
| 4. Tous les documents pour les clubs réunis dans une rubrique | 25 |
| 5. Kit numérique des clubs d'échecs..... | 26 |
| 6. Comment rédiger un projet associatif pour votre club d'Échecs ? | 27 |
| 7. Le compte asso est indispensable pour votre club : comment l'utiliser ?..... | 28 |
| 8. Renouvellement de l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire 2024-2029..... | 29 |
| 9. Quels leviers de développement pour votre club d'échecs ?..... | 30 |
| 10. Guides pratiques pour la vie des associations | 31 |
| 11. Les ressources pratiques du Centre de Ressources DLA Sport..... | 32 |
| 12. Appuyez-vous sur le réseau Guid'Asso, qui accompagne votre club | 33 |
| 13. Défisiscalisation des dons pour les clubs d'échecs | 34 |
| 14. Guide du CNOSF des dispositifs de soutien aux associations sportives | 35 |
| 15. Déduction fiscale des cotisations des adhérents des clubs d'échecs | 36 |
| 16. Le point sur la fiscalité du bénévolat..... | 37 |
| 17. Variantes, boutique partenaire de la FFE | 38 |
| 18. Le suivi des licences fédérales en open data | 39 |
| 19. Guide pratique du bénévolat..... | 40 |

| | |
|---|-----------|
| C. Prévention des violences | 41 |
| 1. La FFE s'engage pour la prévention des violences dans le sport. | 42 |
| 2. Outils pour la prévention des violences sexuelles dans le sport..... | 44 |
| 3. Campagne de sensibilisation et de prévention des violences dans le sport | 45 |
| 4. Renforcement du contrôle de l'honorabilité des encadrants et exploitants licenciés des fédérations sportives | 46 |
| D. Santé - Social - Handicap | 48 |
| 1. Découvrez le site Internet de la Commission SSH | 49 |
| 2. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans votre club..... | 50 |
| 3. Recensez votre club sur le Handiguide des Sports | 51 |
| 4. Votre club est accessible aux personnes à mobilité réduite ? Faites-le savoir ! | 52 |
| 5. Nutrition, programme 2 ^e cerveau..... | 53 |
| E. Mixité | 54 |
| 1. Formation des dirigeantes | 55 |
| 2. En replay : table ronde jeu d'échecs et mixité | 56 |
| 3. S'adresser à tous les publics à travers l'écriture | 57 |
| F. Formation et pédagogie | 58 |
| 1. Découvrez les ressources pédagogiques de notre partenaire Apprendre les Échecs en 24h | 59 |
| 2. Intervenants échecs : obtenez un diplôme fédéral ! | 61 |
| 3. Masterclasses : plus de 100h de cours en vidéo à votre disposition | 62 |
| 4. Échec et Mat Junior, un outil pédagogique au service de l'enseignement du jeu d'échecs..... | 63 |
| 5. Formez-vous avec les Centres régionaux et départementaux olympiques et sportifs..... | 64 |
| 6. Masterclass spéciale destinée aux entraîneurs et animateurs de clubs | 65 |
| G. Communication | 66 |
| 1. Communiquer autour du jeu d'échecs..... | 67 |
| 2. Animez le site internet et les réseaux sociaux de votre club..... | 68 |



Circulaire de rentrée



1 LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères amies, chers amis,

La saison qui s'achève a été tout simplement historique : avec **plus de 68 000 licencié-e-s** au 31 août 2023, nous pulvérisons le précédent record du nombre de licenciés vieux de 10 ans (63 000 licenciés). 32 000 personnes sont titulaires de la licence A, ce qui bat là aussi un record de 28 056 licenciés datant de la saison 2004/2005 ! Les 3 618 tournois homologués ont vu s'affronter 117 000 joueurs, soit une hausse de 18% par rapport à la dernière saison.

Ces indicateurs sont notre boussole et démontrent clairement le succès de notre sport. Ils sont le fruit d'un **effort collectif** et je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre dynamisme et votre passion.

Depuis le début de notre mandat, notre stratégie est claire : vous accompagner et créer les outils qui vous aideront au quotidien à porter au plus proche du terrain le développement de notre discipline.

Le programme Class'Échecs en a été un fort marqueur au cours de cette année. Avec 4 400 professeurs inscrits et 2 000 écoles équipées en un an, près de 50 000 enfants ont déjà été initiés. L'enjeu de cette saison est celui de la passerelle vers les clubs : nous vous présenterons prochainement le dispositif pour que chaque club, comité et ligue puissent en bénéficier pleinement.

La saison qui vient sera celle du développement de 3 grands chantiers digitaux :

- le lancement de **la refonte complète de notre système d'information** : site internet, espace clubs, outil de gestion des compétitions et tournois, etc ;
- la mise à disposition pour les clubs, comités et ligues d'un outil de gestion des parties majoritaires :
- la création de l'application Matoupion, extension de Class'Échecs pour les élèves de primaires, qui permettra à ces derniers de réaliser des exercices en ligne et de suivre leur progression ! Ce dernier projet est permis par l'obtention par la Fédération d'une subvention ANS de 80 000 € dans le cadre de l'appel à projet pour la digitalisation des fédérations.

Nous avançons sur la création de l'Institut National de la Formation, essentiel pour la structuration et la professionnalisation. En ce début septembre, un **Conseiller Technique Sportif intègre notre Fédération** pour construire le projet de refonte de nos diplômes et de leur reconnaissance : là encore, il s'agit d'un bénéfice direct issu de la délégation ministérielle.

Le plan de performance accompagne désormais 70 jeunes : les 10 entraîneurs posent les bases de l'école d'Échecs à la française et nous avons d'ores-et-déjà de très bons retours des entraîneurs comme des jeunes.

Nous continuons enfin les projets de développement nationaux, menés notamment par la Commission Santé Social Handicap : deux d'entre eux, Infinite Autisme et 1 000 échiquiers, bénéficieront de 150 000 € de partenariats. Sur l'ensemble de l'exercice financier, ce sont plus de 300 000 € de sponsoring et de subventions qui permettront le financement des projets de développement, soit le double de l'an passé, et viendront irriguer les clubs et leurs animateurs volontaires.

À toutes et tous, je vous souhaite une excellente rentrée et vous donne rendez-vous le **mardi 19 septembre à 19h30** sur notre chaîne Twitch pour notre point info de rentrée qui sera comme habituellement l'occasion de dialoguer avec vous de la manière la plus directe possible.

Amicalement,

Éloi Relange
Président de la FFE

2 À QUOI SERT MA LICENCE ?

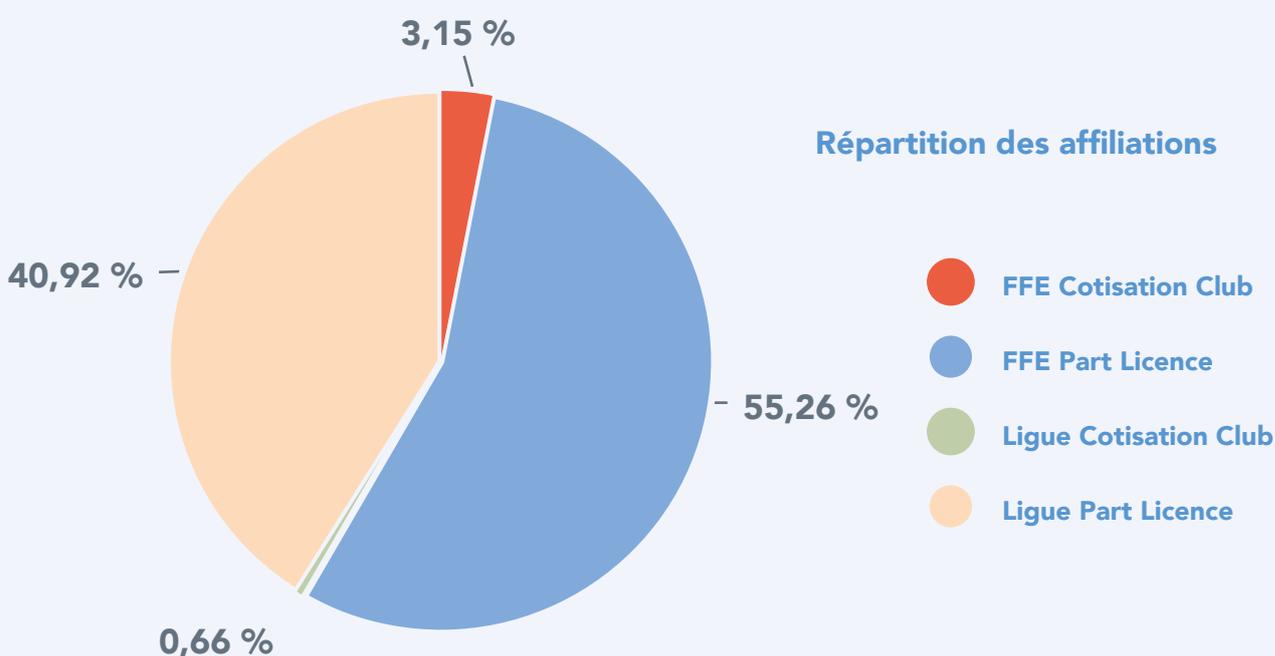
Ma licence me permet d'être assuré dans mon club. Elle me permet aussi de participer aux compétitions homologuées par la Fédération Française des Échecs (FFE) tout au long de l'année. Il y a deux types de licence :

- La licence A permet d'accéder à l'ensemble des compétitions proposées par la FFE.
- La licence B donne seulement accès aux tournois en cadence rapide ou blitz.

Ma licence me permet d'être dirigeant de mon club et si je le souhaite de participer à la vie fédérale au sein d'un organe déconcentré (un comité départemental, une ligue) ou d'une instance fédérale (le comité directeur, une direction nationale ou une commission).

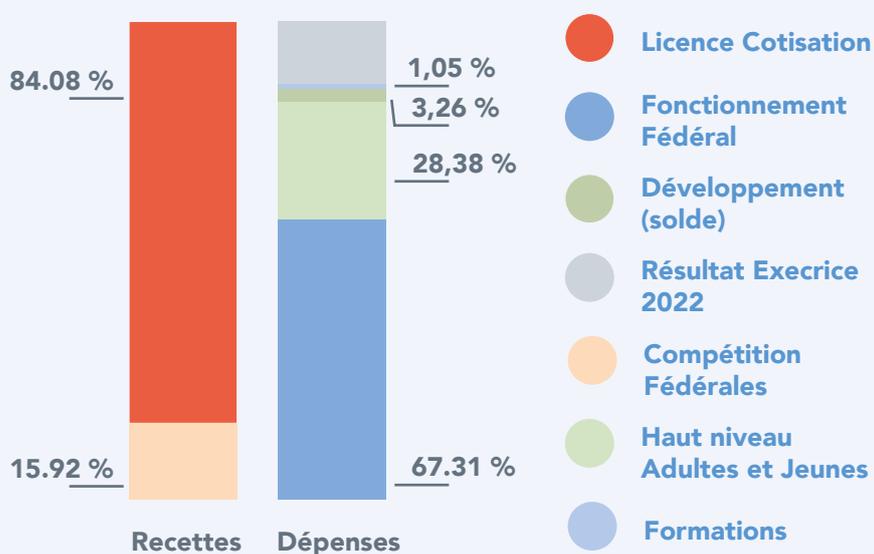
Tout cela est décrit en détail dans le règlement intérieur de la Fédération et [téléchargeable sur le site fédéral](#).

Répartition des affiliations



Budget 2022 réalisé - Contribution des grandes thématiques

| Thématiques | Recettes | Dépenses |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Licences Cotisations | 664 755,00 € | |
| Compétitions fédérales | 125 912,00 € | |
| Fonctionnement Fédéral | | 462 041,00 € |
| Haut Niveau Adultes et Jeunes | | 194 828,00 € |
| Développement (solde) | | 22 396,00 € |
| Formations | | 7 221,00 € |
| Résultat Exercice 2022 | | 104 181,00 € |



3 PROCÉDURE D’AFFILIATIONS

Il existe 2 licences :

- **la Licence A** permet de participer à toutes les compétitions.
- **la Licence B** ne permet de participer à des parties officielles que dans le cas où elles ont une durée inférieure à 60 minutes.

La Licence A et la Licence B permettent de voter et de se présenter à tout poste de responsabilité.

Tous les licenciés bénéficient de l’assurance FFE lors de la pratique des activités ainsi que lors des déplacements aller-retour : une Individuelle Accident, une garantie Responsabilité Civile.

L’attestation d’assurance est disponible dans les espaces clubs et [sur le site FFE](#)

Mutations : les joueurs mutés (cf. Règles Générales – livre FFE) doivent être licenciés au plus tard le **30 novembre** (cachet de la poste faisant foi).

La prise de licences :

➤ [Voir Consignes pour la prise de licences.](#)

Les tarifs par catégories (part fédérale)

| Catégories | Années de naissance | Lic. A | Lic. B |
|---------------------|---------------------|--------|--------|
| Vétéran | Né en 1958 et avant | 27 € | 5 € |
| Senior Plus | Né de 1959 à 1973 | 27 € | 5 € |
| Senior | Né de 1974 à 2003 | 27 € | 5 € |
| U20 (junior) | Né en 2004 et 2005 | 14 € | 1.5 € |
| U18 (cadet) | Né en 2006 et 2007 | 14 € | 1.5 € |
| U16 (minime) | Né en 2008 et 2009 | 9 € | 1.5 € |
| U14 (benjamin) | Né en 2010 et 2011 | 9 € | 1.5 € |
| U12 (pupille) | Né en 2012 et 2013 | 9 € | 1.5 € |
| U10 (poussin) | Né en 2014 et 2015 | 9 € | 1.5 € |
| U08 (petit poussin) | Né en 2016 et après | 9 € | 1.5 € |

La licence est constituée de la part fédérale à laquelle s’ajoute la part Ligue et Comité départemental qui ne peut excéder la part FFE, dans chaque catégorie.

Cotisation club

Le montant de la cotisation club est fonction du nombre de voix dont dispose le club à la fin de la saison précédente, **soit au 31.08.2022** pour cette nouvelle saison.

Barème de la cotisation-club :

| Nombre de voix | Montant de la cotisation-club |
|----------------|-------------------------------|
| De 0 à 1 voix | 38 €uros |
| 2 voix | 45 €uros |
| 3 voix | 50 €uros |
| 4 voix | 60 €uros |
| 5 voix | 70 €uros |
| 6 voix | 80 €uros |
| 7 voix | 90 €uros |
| 8 voix et plus | 100 €uros |



VOTRE CORRESPONDANTE POUR LES LICENCES

Laetitia Chollet

laetitia.chollet@ffechecs.fr / 01 39 44 65 83

Mise à jour des données de votre club

Toute modification concernant votre club doit être signalée au plus tôt au siège de la FFE et dans votre espace club.

Par exemple, la composition du Comité directeur ou du Bureau (avec le document officiel envoyé à la préfecture), changement de responsable, changement d'adresse des responsables et des licenciés, de dénomination, etc...

4 TARIFS D’AFFILIATION PAR LIGUE

Licence A

| Ligue | Vet, Sep Sen | U20 (jun) | U18 (cad) | U16 (min) | U14 (ben) | U12 (pup) | U10 (pou) | U08 (ppo) |
|--|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes Auvergne Dauphiné-Savoie Lyonnais | 46 € | 26 € | | | | 15 € | | |
| Bourgogne-Franche-Comté Bourgogne Franche-Comté | 44 € | 25 € | | 15.5 € | | | 13.5 € | |
| Bretagne | 50 € | 28 € | | | | 18 € | | |
| Centre-Val de Loire | 51 € | 27 € | | | | 17 € | | |
| Corse | 38 € | 20 € | | 12 € | | | 10 € | |
| Grand Est Alsace Champagne-Ardenne Lorraine | 47 € | 24 € | | 16 € | | | 13 € | |
| Guadeloupe | 42 € | 28 € | | | | 18 € | | |
| Guyane | 30 € | 15 € | | | | 10 € | | |
| Hauts de France Nord-Pas de Calais Picardie | 47 € | 26 € | | 18 € | | | 16 € | |
| Ile-de-France | 49 € | 26 € | | 17 € | | | 15 € | |
| Martinique | 50 € | 28 € | | | | 18 € | | |
| Normandie Basse-Normandie Haute-Normandie | 45 € | 26 € | | 16.5 € | | | 14.5 € | |

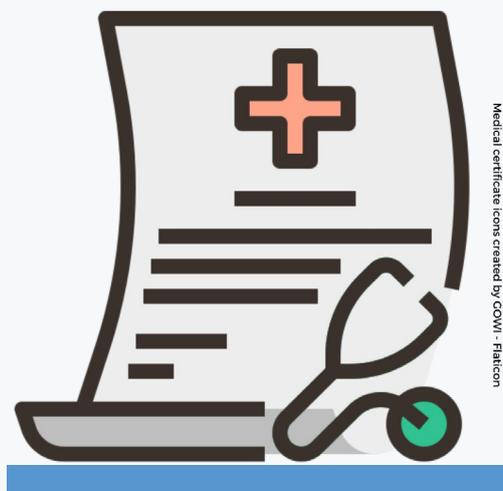
| Ligue | Vet, Sep Sen | U20 (jun) | U18 (cad) | U16 (min) | U14 (ben) | U12 (pup) | U10 (pou) | U08 (ppo) |
|--|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Nouvelle Aquitaine Aquitaine Limousin Poitou-Charentes | 47 € | 25 € | | 16 € | | | 14 € | |
| Nouvelle Calédonie | 42 € | 21 € | | | | 18 € | | |
| Occitanie Languedoc Midi-Pyrénées | 48 € | 24 € | | 15.5 € | | | 14.5 € | |
| Provence-Alpes- Côte d'Azur Côte d'Azur Provence | 43 € | 25 € | | 15 € | | | 14 € | |
| Pays de Loire | 48 € | 25 € | | 16.5 € | | | 14.5 € | |
| Polynésie | 27 € | 14 € | | | | 9 € | | |
| Réunion (La) | 44 € | 22 € | | 15.5 € | | | 11.5 € | |

Licence B

| Ligue | Vet, Sep Sen | U20 (jun) |
|--|--------------|--------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes Auvergne Dauphiné-Savoie Lyonnais | 8 € | 3 € |
| Bourgogne-Franche-Comté Bourgogne Franche-Comté | 8 € | 3 € |
| Bretagne | 8 € | 3 € |
| Centre-Val de Loire | 10 € | 3 € |
| Corse | 5 € | 1.5 € |

| Ligue | Vet, Sep Sen | U20 (jun) |
|--|--------------|--------------|
| Grand Est Alsace Champagne-Ardenne Lorraine | 8 € | 3 € |
| Guadeloupe | 10 € | 3 € |
| Guyane | 6 € | 2 € |
| Hauts de France Nord-Pas de Calais Picardie | 10 € | 3 € |
| Ile-de-France | 9 € | 3 € |
| Martinique | 10 € | 3 € |
| Normandie Basse-Normandie Haute-Normandie | 8 € | 3 € |
| Nouvelle Aquitaine Aquitaine Limousin Poitou-Charentes | 8 € | 3 € |
| Nouvelle Calédonie | 10 € | 3 € |
| Occitanie Languedoc Midi-Pyrénées | 9 € | 3 € |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur Côte d'Azur Provence | 8 € | 3 € |
| Pays de Loire | 8 € | 3 € |
| Polynésie | 3 € | 1.5 € |
| Réunion (La) | 8 € | 1.5 € |

5 CERTIFICAT MÉDICAL



RETROUVEZ TOUS LES DOCUMENTS UTILES CONCERNANT LE CERTIFICAT MÉDICAL :

- [Attestation de réponses négatives au questionnaire de santé.](#)
- [Questionnaire de santé / mineur](#)
- [Questionnaire de santé / majeur](#)

Résumé de la procédure :

L'adhérent remplit un questionnaire de santé :

pour les mineurs, il s'agit d'un modèle obligatoire du Ministère des Sports (fixé par l'arrêté du 7 mai 2021) ;

pour les majeurs, il s'agit d'une version allégée par la Fédération.

Ce questionnaire de santé est soumis au secret médical : il doit être rempli individuellement et **ne doit pas être remis au club par la personne souhaitant obtenir une licence.**

- Si la personne souhaitant obtenir une licence répond « non » à toutes les questions, elle est dispensée de fournir un certificat médical de non contre-indication. La personne atteste avoir répondu « non » à l'ensemble des questions. **Cette attestation doit être conservée par le club.**
- Si la personne souhaitant obtenir une **licence répond « oui » à l'une des questions**, l'obtention d'un certificat médical est obligatoire. Ce certificat qui doit dater de moins de 6 mois déclare la personne apte à la pratique des Échecs en et hors compétition.

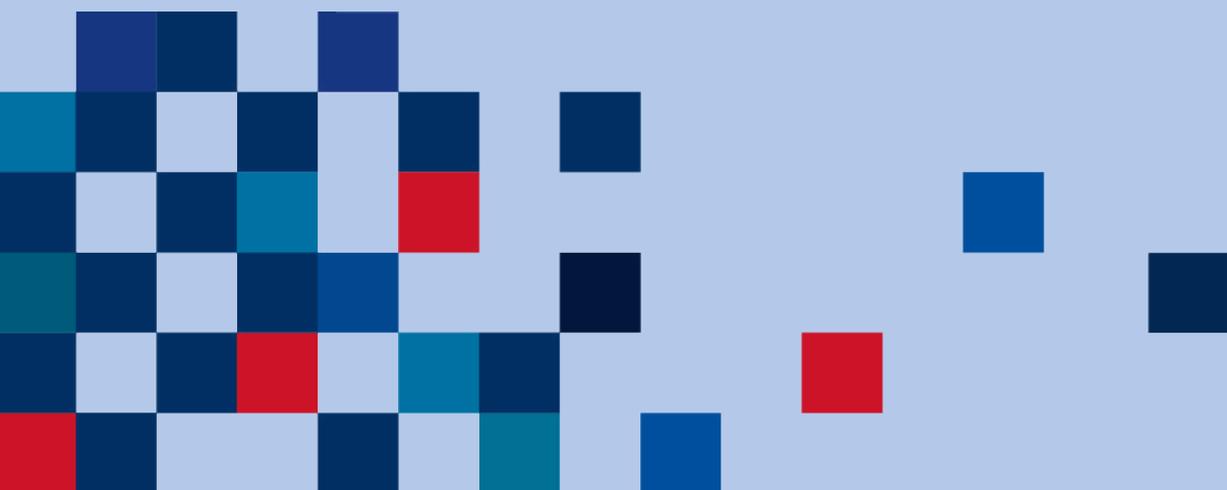
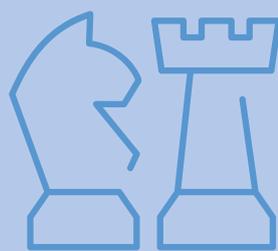
Le club délivrant la licence doit indiquer sur l'espace intranet fédéral (<http://clubs.echecs.asso.fr>), en cochant la case correspondante sur la fiche du licencié, que ce dernier a fourni un certificat médical ou qu'il a attesté par écrit être dispensé de cette obligation.



Retrouvez notre vidéo explicative sur le certificat médical

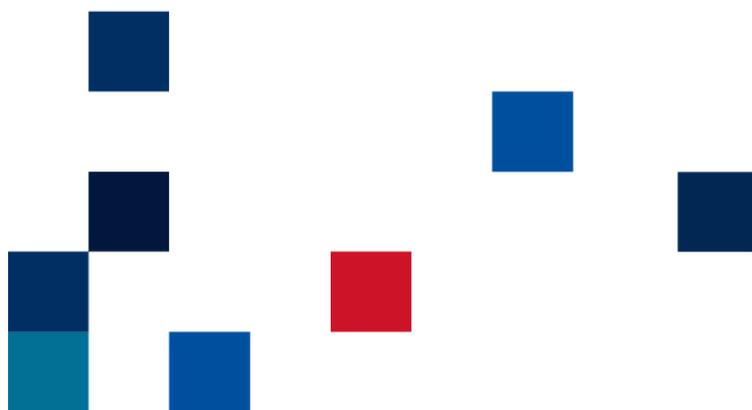


La vie des clubs



A.

Compétitions



1 INTERCLUBS : COMPOSITION DES GROUPES ET CALENDRIER



Le championnat de France des clubs débutera le week-end des 14 et 15 octobre.

À chaque équipe, son objectif : accession à la division supérieure, maintien ou simple plaisir de jouer aux échecs. Autant d'enjeux divers qui font de ces «Interclubs», dont la mobilisation ne se dément jamais, un ciment et une dynamique importante de nos clubs.

En attendant ce grand chassé-croisé national, les groupes de NI, NII et NIII [sont disponibles sur le site fédéral, sur la page «Compétitions», rubrique «Par équipes».](#)

Le calendrier des interclubs est disponible, [cliquez ici pour le découvrir.](#)



POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ

Jordi Lopez, Directeur Technique fédéral

jordi.lopez@ffechecs.fr

et

**Jean-Christophe Carpentier, Président de la
Commission Technique**

jc.carpentier@ffechecs.fr

[> Retrouvez tous les contacts interclubs ici](#)

2 LE SITE INTERNET DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE



Le site Internet de la Direction Nationale de l'Arbitrage regroupe toutes les informations nécessaires aux arbitres. Il constitue un outil permettant une plus grande facilité d'échanges avec les arbitres et les directions régionales de l'arbitrage. Ajoutez-le dès maintenant à vos favoris !



**Retrouvez toutes les informations sur le site
internet de la Direction Nationale de l'Arbitrage**

<https://dna.ffechecs.fr/>

3 PRÉSENTATION DES COMPÉTITIONS HYBRIDES D'ÉCHECS



Tirant profit des possibilités offertes par le numérique, les compétitions hybrides d'Échecs se développent, et peuvent désormais être homologuées. Le principe est simple : le tournoi se déroule en ligne, mais avec un·e arbitre en présentiel pour s'assurer du respect des règles, et ainsi permettre aux joueur·euses de disputer un tournoi officiel. Loin de remplacer le jeu traditionnel, les compétitions hybrides participent à la diversification des pratiques pour attirer de nouveaux·elles joueur·euses, et fidéliser les licencié·es actuels.

Les intérêts du jeu hybride sont nombreux :

- Limitation des déplacements (économie et respect de l'environnement),
- Diversification de l'offre de compétitions,
- Prise en compte de certains handicaps (visibles et non visibles),
- Intégration possible des territoires ultra-marins dans les compétitions fédérales,

Initié en septembre 2022 et soutenu par la Fédération Française des Échecs, le projet de jeu hybride de la Ligue de Bretagne s'est achevé avec succès en mai 2023 avec l'homologation de deux compétitions hybrides pour le classement FIDE. Une extension du périmètre est désormais envisagée, au-delà du territoire breton.

Pour celles·eux qui ont envie d'intégrer l'aventure hybride ou qui sont simplement curieux·ses d'en savoir plus, nous avons organisé une visio animée par Pascal Aubry, responsable de la ligue de Bretagne et du projet de jeu hybride. Il a partagé l'expérience acquise par sa ligue : formation des arbitres, homologation des lieux de jeu, organisation des compétitions et ressenti des joueur·euses.

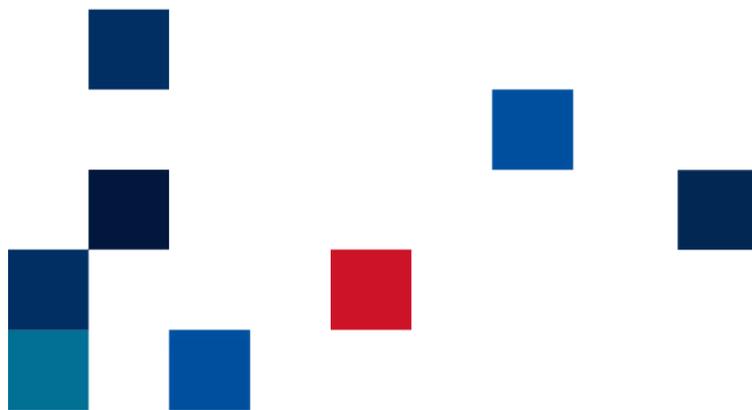


**Découvrez la vidéo de présentation des
compétitions hybrides d'Échecs**

<http://echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=14533>

B.

Structuration et développement



1 CRÉEZ DES PASSERELLES AVEC LES ÉCOLES QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME CLASS'ÉCHECS



Afin de favoriser la pratique du jeu d'Échecs dès le plus jeune âge, la Fédération Française des Échecs a lancé en 2022 Class'Échecs, programme d'accompagnement complet et gratuit pour les professeurs des écoles primaires qui souhaitent initier leurs élèves aux Échecs.

Nous pouvons nous réjouir du succès de Class'Échecs, qui rassemble déjà plus de 3000 écoles et professeurs autour des Échecs ! La FFE remercie les ligues, comités et clubs, qui ont joué un rôle important dans cette réussite.

La deuxième année du programme Class'Échecs, qui débute en septembre 2023, sera consacrée au renforcement des passerelles entre les classes et les clubs.

> Découvrez en vidéo les possibilités pour créer ces passerelles

La FFE met à votre disposition une carte interactive des écoles qui participent à ce programme. L'objectif est de faire venir les écoliers de Class'Échecs dans votre club, par exemple par l'intervention d'un animateur du club dans l'école ou l'organisation d'un tournoi scolaire.

> Découvrez la carte des écoles qui participent à Class'Échecs

Enfin, de nouvelles formations, proposées par le formateur Yves Léal, seront également disponibles pour la rentrée 2023 !

La FFE remercie l'ensemble des partenaires qui soutiennent ce programme : le [Ministère de l'Éducation nationale](#), l'USEP, [Crédit Mutuel Enseignant](#), [l'Échiquier de la Réussite](#) et [A2 Consulting](#).

> Le site de Class'Échecs

2 ASSOCONNECT VOUS OFFRE 100 ABONNEMENTS GRATUITS POUR FÊTER LA PREMIÈRE ANNÉE DU PARTENARIAT !



Pour aider les clubs au quotidien, la Fédération Française des Échecs a fait il y a maintenant un an le choix de nouer un [partenariat avec AssoConnect](#), le [premier logiciel de gestion en ligne tout-en-un pour les associations](#). Notre objectif est en effet de développer l'offre de services aux clubs et d'aider les dirigeant(e)s dans leurs démarches. Depuis, déjà 50 clubs sont clients d'AssoConnect, et utilisent au quotidien cet outil.

Pour fêter cet anniversaire, 100 nouveaux abonnements gratuits valables un an sont proposés par notre partenaire, y compris pour les clubs déjà abonnés ! Les clubs, comités et ligues ont reçu en mai par mail le code qui permet de profiter de cette offre.

Très facile d'utilisation, AssoConnect ne nécessite aucune compétence technique et permet aux responsables associatifs et bénévoles de gérer sur une même plateforme tous les aspects de la vie de leur club : gestion des membres, adhésions, collecte de paiements, comptabilité, événements, e-mailing... Idéal pour vous simplifier la vie, et ainsi économiser un temps précieux que vous pourrez consacrer pleinement aux activités échiquéennes !

Vous pouvez dès à présent [tester gratuitement AssoConnect](#) pendant 14 jours, pour découvrir cet outil et ses nombreuses fonctionnalités.

Pour vous présenter AssoConnect et vous accompagner, la FFE et AssoConnect ont organisé une visioconférence lundi 19 juin, en présence d'Étienne Barrant d'AssoConnect et de Philippe Vidoni du Club de Saint-Maur, qui partage son expérience du logiciel et les bonnes pratiques pour exploiter les nombreuses possibilités offertes par cet outil ! [Nous vous invitons à regarder ce webinaire en replay sur le site fédéral.](#)

En utilisant AssoConnect, vous choisissez un logiciel reconnu et plébiscité par les clubs comme les vôtres :

- 30.000 associations, de toutes tailles et de tous secteurs, utilisent déjà AssoConnect, soit 5 millions de membres.
- 3 millions d'heures de gestion ont été gagnées par ces associations en 2021.
- 9 associations sur 10 constatent que le logiciel les aide à structurer leur gestion, et facilite par ailleurs les passations de Bureau.
- En moyenne, les associations notent un gain de 60 heures par an sur leur gestion comptable.

[> Découvrez toutes les fonctionnalités d'AssoConnect](#)

[> Testez gratuitement AssoConnect](#)

[> Regardez le replay du webinaire de présentation d'AssoConnect](#)

UNE JOURNÉE INOUBLIABLE AVEC ANDREEA NAVROTESCU DANS VOTRE CLUB !



Notre partenaire AssoConnect organise un concours, avec pour le club gagnant une expérience inoubliable à la clé : Andreea Navrotescu, Grand Maître International, six fois championne de France chez les jeunes et double championne de France de parties rapides, viendra dans votre club pendant une journée ! Partie simultanée, blitz, échanges, conseils : une rencontre exclusive avec une championne qui ravira vos joueuses et joueurs !

Pour participer, parrainez un maximum de clubs avant le 15 décembre 2023 pour qu'ils s'abonnent à AssoConnect. Ce logiciel est utilisé par de plus en plus de clubs, qui n'hésitent pas à le recommander, et cette opération est une façon de leur témoigner notre reconnaissance !

Pour participer, remplissez ce formulaire en ligne à chaque parrainage d'un nouveau club sur AssoConnect.



Pour participer, remplissez ce formulaire en ligne à chaque parrainage d'un nouveau club sur AssoConnect.

3 LE DISPOSITIF PASS'SPORT EST RECONDUIT



Le Pass'Sport, dispositif lancé pour favoriser l'inscription des enfants et jeunes adultes dans les clubs, est reconduit cette saison.

Cette allocation de rentrée de 50 euros par enfant permet de financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive de septembre 2023 à juin 2024. Cette aide de l'État s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation adultes handicapés.

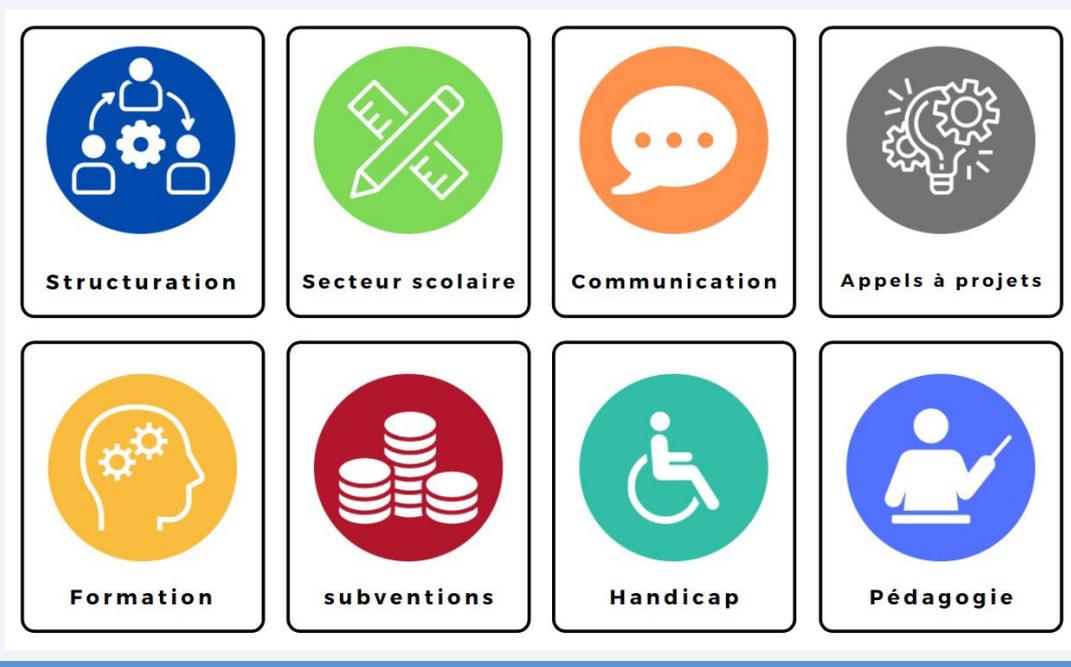
Au cours de la dernière semaine du mois d'août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Ce Pass'Sport pourra donc être utilisé au moment de l'inscription dans un club d'Échecs !



Retrouvez toutes les informations sur <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

4 TOUS LES DOCUMENTS POUR LES CLUBS RÉUNIS DANS UNE RUBRIQUE



Afin de faciliter la vie des clubs, nous avons créé une rubrique qui regroupe tous les documents utiles au quotidien. Que vous souhaitiez organiser un tournoi, mettre en place une activité scolaire Échecs ou encore communiquer auprès de partenaires, vous y retrouverez toutes les ressources indispensables pour votre club !

> Découvrez la rubrique «Documents pour les clubs»

5 KIT NUMÉRIQUE DES CLUBS D'ÉCHECS

Kit numérique des clubs d'échecs

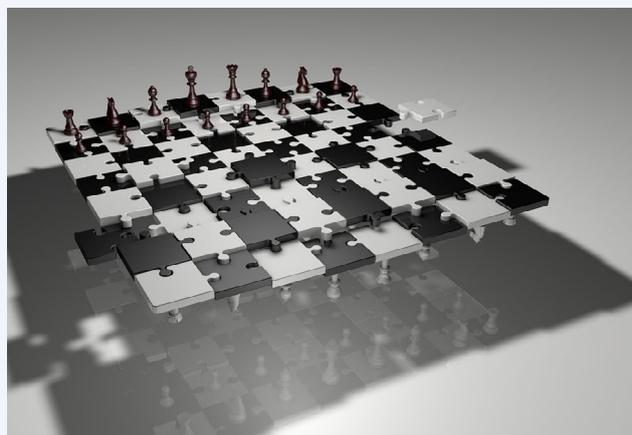


Depuis la crise sanitaire, de nouvelles pratiques échiquéennes et des outils en ligne se sont développés. C'est pourquoi la Fédération Française des Échecs a souhaité mettre à votre disposition un kit numérique des clubs, pour vous aider à utiliser les principaux outils en ligne.

> Ressources en ligne :

- Les outils de financement en ligne.
- Comment organiser son tournoi en ligne ?
- Réussir sa réunion en ligne.
- Créer et animer le site internet de son club.
- Créer et animer les réseaux sociaux de son club.
- Masterclass spéciale Cours en ligne pour entraîneurs/animateurs de clubs

6 COMMENT RÉDIGER UN PROJET ASSOCIATIF POUR VOTRE CLUB D'ÉCHECS ?



Le projet associatif est un document qui exprime les ambitions de votre club. Il définit le cadre, exprime les évolutions souhaitées en cohérence avec les ressources, le territoire, les missions et l'objet de la structure.

Véritable boussole pour vous guider au quotidien dans la mise en œuvre de la stratégie pour votre club, le projet associatif est désormais un document de référence indispensable dans vos rapports avec les partenaires, qu'ils soient institutionnels ou privés. De plus, il constitue un atout lors des candidatures à des appels à projets, permettant de montrer le rôle de votre club dans la vie locale.

Votre projet associatif répond globalement à trois grandes questions :

- Qui sommes-nous ?
- Vers quoi voulons-nous aller ?
- Comment pouvons-nous y aller ?

Les joueurs d'échecs ont, pendant leur partie, un plan ; de la même façon, les clubs ont un projet associatif !



Ressources en ligne :

- Guide de la construction du projet associatif du CNOSF.
- Le site dédié au projet associatif de France Olympique
- Kit de rédaction du projet associatif du Centre de Ressources DLA Sport
- Plaquette du CNOSF sur les leviers de développement des clubs.
- Guide du projet associatif dans les ligues et les comités.
- Exemple : guide méthodologique du projet associatif du département de l'Oise.

7 LE COMPTE ASSO EST INDISPENSABLE POUR VOTRE CLUB : COMMENT L'UTILISER ?



Le compte asso est devenu incontournable pour les clubs d'échecs qui souhaitent effectuer des demandes de subventions.

Nous mettons à votre disposition de nombreuses ressources en ligne afin de faciliter la prise en main de cet outil :

> Ressources en ligne :

- Accéder à la plateforme des demandes de subvention
- La présentation du compte asso
- Foire aux questions
- L'assistance en cas de problème
- Tutoriel LE COMPTE ASSO guide technique (PDF)
- Tutoriel vidéo : Création du compte et ajout de votre association dans le compte
- Tutoriel vidéo : Prise de connaissance et mise à jour des informations administratives de votre/vos association-s
- Tutoriel vidéo : Demander une subvention
- Les infos concernant les numéros RNA et SIRET

8

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE 2024-2029



Par son arrêté n° 2023-JEP-32, **le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a accordé à la Fédération Française des Échecs le renouvellement de l'agrément national au titre des activités de jeunesse et d'éducation populaire** prévu à l'article 8 de la loi n°2001-624 susvisée pour 5 années.

Nouveauté, cet agrément JEP 2023 prévaudra aussi pour les ligues qui ont été incluses dans le dossier déposé par la FFE et pour lesquelles le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a étendu notre agrément.

Les effets de l'agrément JEP sont :

Financements réservés aux associations agréées JEP

Au regard de l'article 8 de la loi du 17 juillet 2001, « seules les associations, fédérations ou unions d'associations agréées d'éducation populaire et de jeunesse peuvent recevoir une aide financière du ministère chargé de la jeunesse ». Ainsi, certains dispositifs (postes FONJEP, financement au titre du partenariat JEP, appel à projets) sont spécifiquement réservés aux associations agréées.

Participation des associations agréées aux instances de concertation

Dans la mesure où les associations agréées sont reconnues comme partenaires privilégiés, elles peuvent être candidates aux instances de concertation existant dans ce secteur, que ce soit au niveau national pour les associations nationales ou au niveau local pour les associations locales.

Tarifs préférentiels auprès de la SACEM

Les associations agréées JEP peuvent également bénéficier de tarifs privilégiés sur les redevances à acquitter auprès de la SACEM au regard de l'article L. 132-21 du code de la propriété intellectuelle).

Assiette forfaitaire pour les salariés exerçant une activité accessoire

Pour l'emploi de personnes exerçant une activité accessoire inférieure à 480 heures par an (activité purement sportive exclue), seules les associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire peuvent bénéficier du principe de l'assiette forfaitaire pour le paiement des cotisations d'assurance sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales. Ces cotisations peuvent alors être calculées sur une base forfaitaire correspondant pour une heure de travail au SMIC horaire en vigueur au 1er janvier de l'année considérée.



POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ

Didier Pascal, trésorier adjoint

didier.pascal@ffecheecs.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site associations.gouv.fr

9 QUELS LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT POUR VOTRE CLUB D'ÉCHECS ?



Le Comité national olympique et sportif français a publié un guide destiné à présenter les différents leviers de développement des associations sportives.

Ce document, riche en exemples, constitue une ressource précieuse pour accompagner l'ensemble des structures associatives dans leurs projets. Ce guide aborde notamment la mise en place d'un projet associatif, la diversification des activités, la gouvernance et la politique tarifaire.



**Nous mettons à votre disposition ce guide,
au format PDF**

GUIDES PRATIQUES POUR LA VIE DES ASSOCIATIONS



Le bénévolat :

- Le guide du bénévolat 2022-2023
- Les fiches du portefeuille de compétences
- Être jeune et s'engager dans la vie associative
- Le congé d'engagement
- Le compte d'engagement citoyen

La gestion comptable et la fiscalité :

- Guide d'usage de la subvention 2022-2023
- La LOLF appliquée aux associations
- Guide de l'évaluation dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs entre l'état et les associations
- Guide de l'appel à la générosité du public
- Le mécénat associations / entreprises
- Le guide juridique du mécénat
- Le guide pratique du mécénat de compétences
- Bénévolat : valorisation comptable
- Association et protection sociale (guides de l'Urssaf)

La gestion administrative et financière de l'association :

- Guide pratique des associations
- Le guide de la Côte d'Or
- Guide du tronc commun d'agrément
- Guide IDEAS de 90 bonnes pratiques (thèmes : gouvernance, finances, pilotage & évaluation) et son auto-diagnostic

Le site <http://www.associations.gouv.fr/> met à disposition des associations de nombreux guides pratiques qui traitent différents aspects de la gestion associative.

- Développons l'égalité entre les femmes et les hommes dans les associations
- Investir quand on est une association, une fondation ou une autre institution : les bonnes pratiques (guide de l'Autorité des Marchés Financiers)
- Guide de l'Agence Française Anticorruption (AFA) pour maîtriser le risque d'atteinte à la probité en matière de gouvernance et de gestion du don
- Guide d'auto-évaluation de l'application du RGPD dans le secteur sport et la foire aux questions publiés par la CNIL
- Guide pratique de la dissolution d'une association loi 1901

L'emploi :

- Les groupements d'employeurs du secteur non-marchand
- Accompagner les groupements d'employeurs associatifs du secteur non-marchand : le guide pratique pour les acteurs de l'accompagnement
- Structurer une offre territoriale d'accompagnement des petites et moyennes associations employeuses (guide de l'Avise, CHORUM, la CPCA, le CNCRES, le Crédit Coopératif, l'UDES et le RNMA)
- Guide sur le Contrat Unique et les contrats aidés A l'attention des employeurs - guide réalisé par la DIRRECTE Ile-de-France
- Le guide pratique du Chèque emploi associatif
- La fiche technique du dispositif



Retrouvez l'ensemble des guides sur le site
www.associations.gouv.fr

11

LES RESSOURCES PRATIQUES DU CENTRE DE RESSOURCES DLA SPORT



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
CENTRE DE RESSOURCES SPORT



Repères généraux
sur le sport



Evolutions des
pratiques sportives



Projet associatif et
développement de
sa structure



L'accompagnement
des associations
sportives



Mutualisation,
coopération



Gestion financière et
modèles économiques



Repères territoriaux



Gestion de l'emploi et des
ressources humaines



Dispositifs d'aide à
l'emploi



Utilité sociale et impact
sur le territoire



Numérique



Repères sur l'ESS et
le secteur Associatif

Porté par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Centre de Ressources DLA Sport soutient les opérateurs du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et les acteurs du secteur sportif dans leurs missions d'accompagnement à la structuration des associations sportives.

Il propose de nombreuses ressources utiles pour les clubs, ainsi qu'un **outil de diagnostic de votre association**.

Le DLA peut aussi accompagner gratuitement pour permettre la consolidation de vos activités, avec un objectif de pérenniser les emplois.



Retrouvez l'ensemble des guides

12 LES RESSOURCES PRATIQUES DU CENTRE DE RESSOURCES DLA SPORT



Guid'Asso
Réseau national d'appui

Vous êtes bénévole, futur(e) bénévole, ou dirigeant(e) d'association ? Le réseau Guid'Asso est constitué de plus de 1000 centres de ressources pour vous accompagner dans vos démarches sur tout le territoire.



**Trouvez le centre Guid'Asso
le plus proche de chez vous**

13 DÉFISCALISATION DES DONNS POUR LES CLUBS D'ÉCHECS

La FFE disposant de l'agrément sport, tout particulier peut faire un don défiscalisé à un club d'échecs, qui ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable ([plus d'infos sur le site internet du Ministère de l'économie](#)).

Si vous faites par exemple un don au club de 100€, le club vous fournira un reçu fiscal pour votre prochaine déclaration d'impôts, de laquelle vous pourrez déduire 66% de la somme donnée. Votre don ne vous aura réellement coûté que 34€.

Les entreprises peuvent aussi faire un don défiscalisé, avec une réduction d'impôt de 60% de la somme versée, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Les dons ne doivent faire l'objet d'aucune contrepartie.

Pourquoi faire un don au club d'échecs de votre ville ?

- Soutenir le développement d'un sport aux valeurs exemplaires : respect des règles, maîtrise de soi, concentration, esprit d'analyse,...
- Dynamiser la vie du club d'échecs de votre ville.
- Favoriser l'initiation à la pratique du jeu d'échecs dans les écoles de votre ville.
- Développer le nombre d'animations en centre-ville.

[Affiliation au Ministère des sports et défiscalisation : mode d'emploi pour les clubs](#)

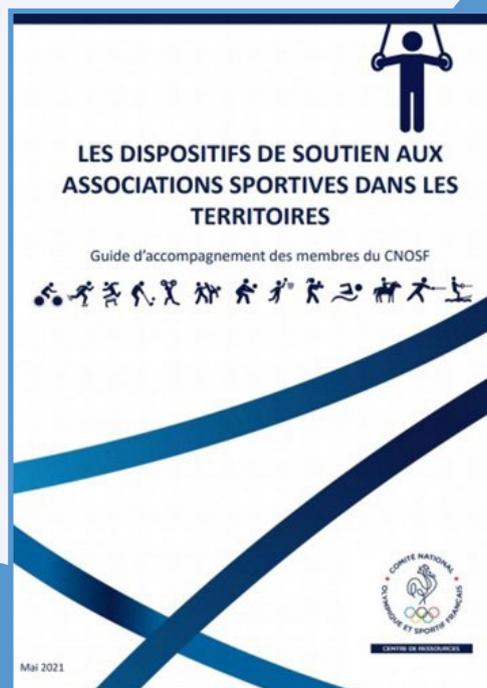


Retrouvez toutes les informations ainsi qu'un modèle de formulaire type de don

À l'occasion de la rentrée échiquéenne, nous souhaitons rappeler aux clubs la nouvelle obligation déclarative pour les organismes bénéficiaires de dons des particuliers et des entreprises. En effet, la loi oblige désormais les associations qui émettent des reçus fiscaux à déclarer les dons et mécénat reçus.

En janvier 2021, la FFE avait organisé une réunion pour expliquer cette nouvelle obligation, ainsi que les modalités de mise en œuvre. Nous vous invitons à [consulter le compte rendu de cette réunion](#), dans lesquels vous retrouverez toutes les explications (à partir de la page 11), ainsi que le mode d'emploi proposé par le site impots.gouv.fr.

14 GUIDE DU CNOSF DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES



Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a publié un guide à destination des clubs, qui recense les aides vers lesquelles se tourner pour obtenir des financements.

Les différents dispositifs y sont répertoriés, afin de faciliter vos démarches et voir plus clairement quels sont les accompagnements dont vous pouvez disposer.



**Cliquez ici pour télécharger le guide
(format PDF, édition de mai 2021)**

15 DÉDUCTION FISCALE DES COTISATIONS DES ADHÉRENTS DES CLUBS D'ÉCHECS

Association sportive : Modalités pratiques de la défiscalisation du renoncement au remboursement partiel de la cotisation

Visioconférence, 26 avril 2021



Le saviez-vous ? Un membre-adhérent, soucieux de venir en aide à son club associatif, peut renoncer au remboursement d'une partie de sa cotisation dans le cadre du dispositif incitatif du mécénat.

Il est donc possible sous conditions de respecter certains critères de transformer en don une partie d'une adhésion à une association, et ainsi obtenir une déduction fiscale.

Pour profiter de la défiscalisation, il est nécessaire de renoncer au remboursement de la cotisation & Mécénat, [comme expliqué page 11 du guide édité par l'ANDES](#).

En cas de doute, nous recommandons fortement aux clubs de contacter leur DDIFP (direction départementale des finances publiques).



Ressources en ligne :

- Note d'information de l'ANDES : «Transformez en don une partie d'une adhésion à une association»
- Guide ANDES : «Modalités pratiques de la défiscalisation du renoncement au remboursement partiel de la cotisation» (modus operandi en page 11)

16 LE POINT SUR LA FISCALITÉ DU BÉNÉVOLAT



Vos bénévoles participent au bon fonctionnement de votre association. Ils y consacrent du temps et de l'argent.

- **De l'argent :** Il a réglé directement des frais pour le compte de l'association pour laquelle il œuvre (achat de matériel, péages, essence,...). S'il n'en demande pas le remboursement, il a droit de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu, à certaines conditions
- **Du temps :** Institué par la loi du 8 août 2016 dite « Loi travail », le compte d'engagement citoyen (CEC) est un dispositif de l'État destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole de responsables associatifs très investis. Il permet, sous réserve de conditions d'éligibilité, de bénéficier de droits à formation supplémentaires crédités sur le compte personnel de formation.

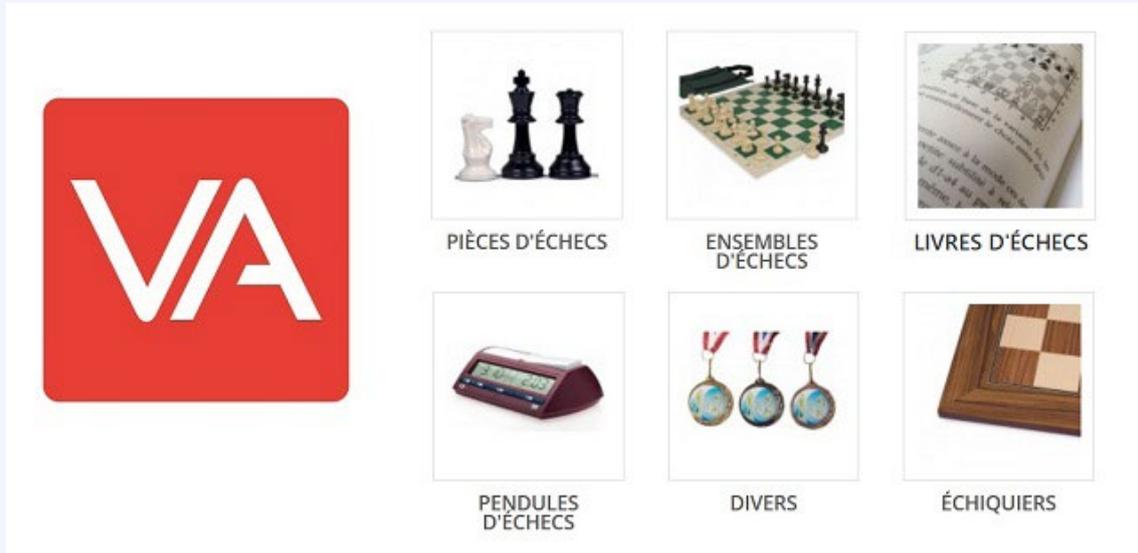
Didier Pascal, Trésorier adjoint et membre du Bureau fédéral, et Laurent Nouhaud, membre du Service aux Clubs, ont animé une réunion Zoom sur le thème de la Fiscalité du bénévolat en fin d'exercice. [Nous mettons à votre disposition le compte rendu de cette réunion](#), qui contient des informations utiles sur de nombreux aspects :

- Les réductions d'impôts sur le revenu liées aux frais engagés par les bénévoles.
- La nouvelle obligation déclarative pour les organismes bénéficiaires de dons des particuliers et des entreprises.
- Les droits à formation des bénévoles et les modalités de saisie des activités de bénévolat dans le compte bénévole.
- La comptabilisation des dons reçus pour une association.



**Cliquez ici pour télécharger le compte rendu de la
réunion sur la fiscalité du bénévolat**

VARIANTES, BOUTIQUE PARTENAIRE DE LA FFE



Spécialiste du jeu d'échecs depuis plus de 20 ans, la boutique **Variantes**, partenaire de la FFE, est une valeur sûre pour l'achat de votre matériel et vos livres d'échecs.

Tous les licenciés à la FFE bénéficient d'une réduction de 5% sur l'ensemble de la Librairie Échecs et sur tout le Matériel Clubs. Pour en profiter, il vous suffit d'utiliser le code 4CMC7ZP5 au moment de la validation de votre commande.

Pour les clubs, et à l'approche de la rentrée échiquéenne, c'est l'occasion de compléter vos équipements !

Pour passer commande, rendez-vous sur www.variantes.com

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2023.

18 LE SUIVI DES LICENCES FÉDÉRALES EN OPEN DATA



La FFE s'engage en faveur de la mise en ligne de données ouvertes (open data), afin d'en garantir le libre accès à toutes et tous, sans restriction technique, juridique ou financière.

C'est pourquoi nous avons créé le site <https://opendata.ffechecs.fr/> sur lequel vous trouverez l'ensemble des données chiffrées relatives aux licences.

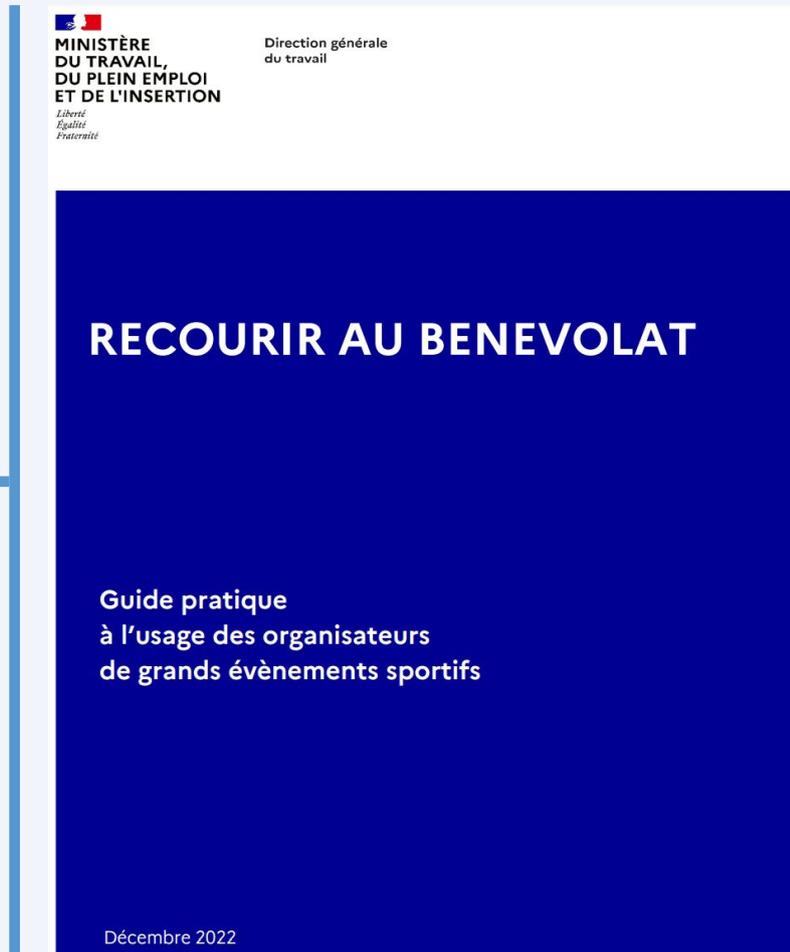
La première page du site permet d'effectuer un suivi général des licences, et la seconde d'analyser leur répartition territoriale. Les données sont mises à jour quotidiennement, et cet outil a vocation à s'enrichir.

Ce choix nous apparaît essentiel pour que les Ligues, CDJE et clubs puissent utiliser librement ces données et ainsi effectuer un suivi fin de l'activité échiquéenne sur leur territoire, et les valoriser auprès de leurs partenaires.



Accédez aux données en Open Data de la FFE

19 GUIDE PRATIQUE DU BÉNÉVOLAT



Nous vous invitons à lire le Guide pratique du bénévolat, qui s'adresse aux dirigeants et aux organisateurs d'évènements sportifs.

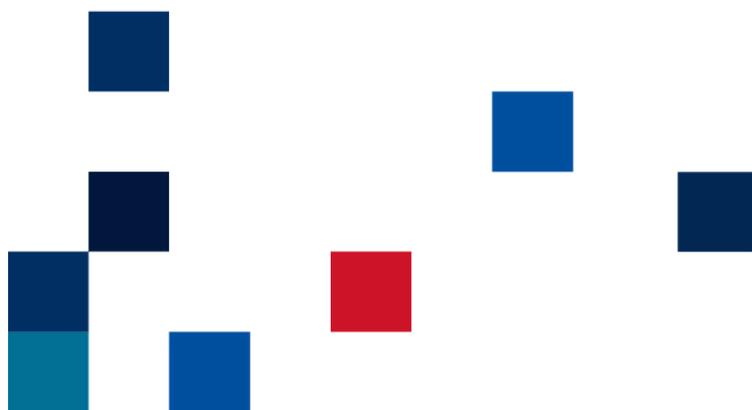
Ce document, publié par le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, rappelle les principes juridiques encadrant le recours au bénévolat.



Téléchargez le guide au format PDF

C.

Prévention des violences



1 LA FFE S'ENGAGE POUR LA PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT.



Éloi Relange, Président de la FFE, et Sébastien Boueilh, directeur et fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile

Le Comité Directeur de la FFE a décidé de renommer la Commission Éthique et Intégrité, qui devient **la Commission de prévention des violences**. Elle s'empare ainsi des problématiques sur toutes les violences dans le sport, qu'elles soient verbales, physiques, sexuelles, ainsi que le harcèlement. Présidée par **Thomas Bigot**, elle renforce la volonté fédérale d'exercer une vigilance bienveillante auprès de l'ensemble de nos licenciés.

Ses missions sont les suivantes :

- Effectuer **un état des lieux** de la FFE sur les questions de prévention des violences et des discriminations.
- Proposer au Comité Directeur un **plan de formation et de sensibilisation** des diplômé.e.s, des pratiquant.e.s et dirigeant.e.s de la FFE aux notions de lutte contre toutes les discriminations.
- Proposer au Comité Directeur **un dispositif d'alerte, de signalement des violences et des discriminations**, et d'orientation des victimes vers les associations d'aide, en concertation avec les instances disciplinaires pour orienter les victimes vers des associations d'aide.
- Proposer au Comité Directeur **un « guide d'inclusion »** pour accompagner les structures sportives dans leur démarche d'inclusion de chacune et chacun en leur sein.
- Proposer au Comité Directeur tout sujet qui lui semblerait pertinent afin de contribuer aux missions d'inclusion, de prévention des violences et de lutte contre toute forme de discrimination.

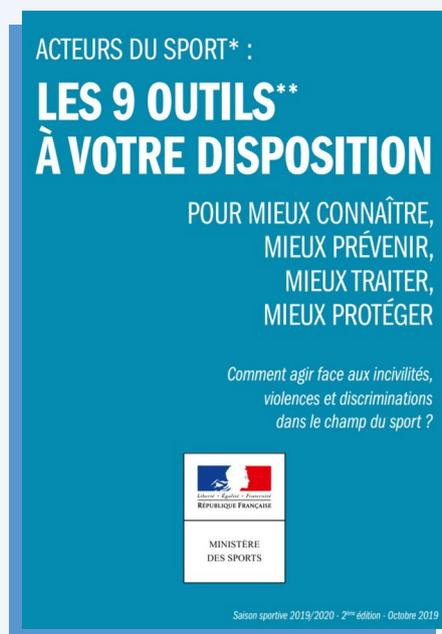
Une des missions de cette Commission était de **nouer un partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile**, dont les fers de lance sont la prévention des risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif. C'est chose faite depuis le 20 avril 2022.

Aimer notre sport ne doit pas nous empêcher de regarder en face ses dérives, bien au contraire. **Nous sommes prêts aujourd'hui à libérer la parole, et à l'accueillir. Nous nous tiendrons aux côtés de celles et ceux qui ont eu le courage de parler, et aux côtés de celles et ceux qui le feront.** La FFE invite tous les acteurs éducatifs de notre discipline à suivre le chemin que nous traçons aujourd'hui.



Découvrez la page de la Commission Prévention des violences sur le site fédéral

2 OUTILS POUR LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT.

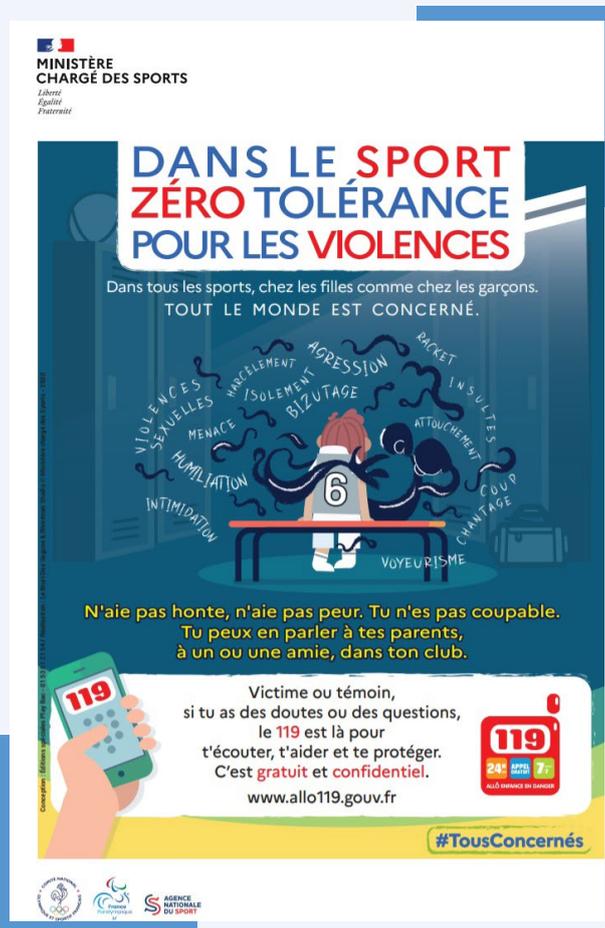


La FFE s'associe pleinement à la démarche menée par le Ministère des sports afin de lutter avec détermination contre les violences sexuelles dans le sport, et met à votre disposition de nombreuses ressources pour sensibiliser les acteurs du sport. Ils constituent des outils précieux pour prévenir les violences, et mieux réagir.

> Ressources en ligne :

- Contacts en cas de violence ou de harcèlement
- Boîte à outils du Ministère «Protéger les pratiquants»
- Guide juridique
- Guide « Ethique et intégrité » du site du ministère chargé des sports.
- Comment prévenir les violences sexuelles dans le sport ?
- Les dispositifs nationaux pour mieux aider et accompagner les victimes mineures de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement.
- Les dispositifs nationaux pour mieux aider et accompagner les victimes majeures de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement.
- Vade-mecum pour prévenir et réagir face aux violences
- Guide juridique des phénomènes d'incivilité, de violences et de discriminations dans le sport
- Présentation de la convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport

3 CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT



Dans le cadre de la prévention des violences dans le sport, nous invitons tous les clubs à afficher ces documents :

L'affiche jeune public, qui peut vous être transmise par votre CDOS ou votre CROS.

L'affiche Zéro tolérance pour les violences, à imprimer et afficher.

Nous vous invitons aussi à consulter nos ressources en ligne afin de lutter avec détermination contre ces violences.

4 RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS ET EXPLOITANTS LICENCIÉS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Administration du Club

Commande de licences

Création d'un Joueur

Nom :

Prénom :

Sexe : Masculin

Né le : Ex: 20/9/1942

Fédération : France

ATTENTION : Si vous créez un joueur étranger celui-ci doit avoir ou demander un code fide à sa fédération. Si des résultats sont renvoyés et que ce joueur n'a pas de code fide il sera passé sous FRA et un changement de fédération sera long et onéreux.

Affiliation : Licence A

Email : Afin de pouvoir contacter le joueur le mail est obligatoire

Médical : Date du certificat : Questionnaire 1 : Questionnaire 2 :

Honorabilité : Personne membre de l'équipe dirigeante du Club ou faisant partie de son encadrement. Ces informations seront communiquées au Ministère pour contrôle de l'honorabilité de la personne

Pays de naissance : France

Commune de naissance : En France : A l'étranger :

Nom de naissance :

Enregistrer | Annuler

Le Comité Directeur de la Fédération Française des Échecs est engagé dans une politique forte de prévention des violences, notamment envers les mineurs.

Afin d'appliquer le dispositif mis en place par le Ministère des Sports reposant sur la transmission automatisée par les Fédérations des données permettant aux services de l'État de contrôler l'honorabilité des éducateurs sportifs, exploitants et intervenants, **une case «Honorabilité» figure dans l'espace personnel des licenciés et dans les espaces clubs.**

Ce contrôle de l'honorabilité concerne les encadrants bénévoles et les membres des équipes dirigeantes des associations sportives, ainsi que les arbitres, juges sportifs et toute personne intervenant auprès de mineurs au sein des établissements d'activités physiques et sportives.

Désormais, les titres d'arbitres et d'entraîneurs (DIFFE/DAFFE/DEFFE) seront suspendus si son titulaire ne s'est pas soumis au contrôle d'honorabilité.

Jusqu'à présent, les présidents de clubs étaient les seuls à pouvoir indiquer via leur espace Clubs les licenciés de leur structure qui doivent être soumis au contrôle d'honorabilité. **Désormais, chaque licencié peut directement se déclarer sur le site fédéral comme personne soumise au contrôle d'honorabilité et renseigner les informations d'état civil nécessaires ou les corriger si nécessaire**

Nous demandons ainsi aux personnes concernées de [cocher la case Honorabilité dans l'espace personnel](#) au moment de la prise de licence. Si vous ne parvenez pas à effectuer cette opération, merci d'envoyer un message à honorabilite@ffechechs.fr

Si la case est cochée il faudra alors remplir les champ suivants :

- Pays de Naissance à choisir dans une liste déroulante avec France sélectionné par défaut
- Si le Pays est France il faut choisir la Commune de naissance dans un champ d'auto-complétion de la base des communes -le même que pour la saisie de la commune des demandes d'homologation-
- Si le Pays n'est pas la France il faudra renseigner la Commune de naissance dans un champ libre
- Nom de Naissance

Nous rappelons qu'un licencié est concerné par le contrôle de l'honorabilité, y compris si ses interventions :

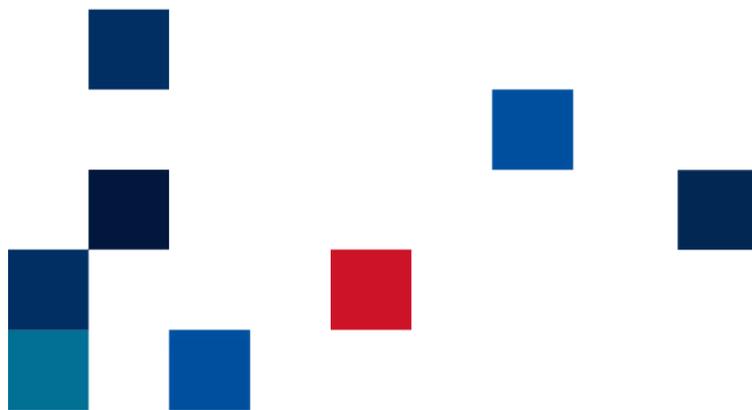
- sont très ponctuelles ou aléatoires.
- sont réalisées uniquement auprès des majeurs.
- ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral.
- se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.



Téléchargez le mode d'emploi du contrôle de l'honorabilité

D.

Santé - Social - Handicap



1 DÉCOUVREZ LE SITE INTERNET DE LA COMMISSION SSH



La Commission "Santé Social Handicap" a créé cette année son site Internet ssh.ffechecs.fr

Il permet de faire rayonner le travail de la Commission et de faire participer davantage les ligues, comités et clubs.

Vous y trouverez :

- Un contenu riche, en particulier sur les programmes lancés.
- Des informations sur les programmes à venir.
- Des fonctions participatives avec les ligues, comités et clubs (formulaires, mailing lists...)
- Des fonctions de retransmission temps réel des webinaires.

La Commission Santé Social et Handicap pilote un ensemble de programmes pour traiter les enjeux de société liés à la santé, au bien-être et à l'inclusion sociale au travers du jeu d'Échecs :

- **Infinite Autisme**, pour accompagner dans leur développement les enfants avec un trouble du spectre de l'autisme, les "Dys" (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie...) ou les troubles de l'attention et de l'hyperactivité.
- **Morpho**, programme d'inclusion sociale destiné aux personnes détenues et aux acteurs des établissements pénitentiaires.
- **Deuxième cerveau**, programme pour améliorer son alimentation
- **Echiquier de la Vision**, pour encourager la pratique des Échecs pour les personnes en situation de déficience visuelle
- **La tête et les jambes**, pour réunir les Échecs et les sports physiques.

Ces programmes pilotés par la Commission SSH ont vocation à être déclinés partout en France, par les ligues, comités et clubs !

[> Découvrez les actions de la Commission SSH et rejoignez cette dynamique !](#)

Présentation de la Commission :

Le jeu d'Échecs a de nombreuses vertus pour la santé de ses pratiquants. En effet, notre discipline sollicite de nombreuses compétences cognitives et émotionnelles : anticipation, planification, gestion du temps, régulation émotionnelle, compétences visio-spatiales... Ces bienfaits s'observent particulièrement chez les jeunes avec des troubles du neuro-développement (autisme, TDAH, déficience intellectuelle).

Par conséquent, le sport santé est un axe de développement incontournable pour donner au jeu d'Échecs toute sa place dans les outils thérapeutiques et de prévention. Outre ces bienfaits pour la santé, les Échecs sont un formidable outil de lien social et ce quel que soit l'âge, la condition sociale, la langue parlée ou le degré d'autonomie. **La Commission Santé, Social et Handicap a pour mission d'apporter une vision transversale indispensable afin de mener à bien les projets, et de placer la France au centre de la dynamique mondiale visant à faire des Échecs un outil thérapeutique et de lien social.**

2 FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS VOTRE CLUB



La question de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les clubs d'échecs nous concerne tous. La Commission Santé Social Handicap vous propose de découvrir différents documents qui vous aideront à adopter dans votre club une démarche inclusive :

- Sensibilisation au handicap - fiche de la Fédération française du sport adapté.
- Guide du vivre ensemble.
- Qu'est-ce que l'accessibilité ? Fiche du Ministère de la Santé.

3 RECENSEZ VOTRE CLUB SUR LE HANDIGUIDE DES SPORTS



<https://www.handiguide.sports.gouv.fr/inscription-structure> édité par le Pôle Ressources National Sport et Handicaps, recense les structures en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap. **Les Échecs y sont considérés comme un sport à part entière.**

Les clubs accessibles et les clubs menant une action en faveur des personnes en situation de handicap peuvent se faire recenser par l'intermédiaire de ce formulaire : <https://www.handiguide.sports.gouv.fr/inscription-structure>

C'est un bon moyen de se faire connaître !



Découvrez le HandiGuide des Sports

4

VOTRE CLUB EST ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ? FAITES-LE SAVOIR



La question de l'accessibilité des salles de jeu aux personnes à mobilité réduite nous concerne tous. La [fiche «Accueil accessibilité»](#) permet de déterminer si votre club est accessible ou non aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit surtout de faire en sorte que le joueur reste acteur de son activité, plutôt que de l'isoler. Bien souvent, des mesures simples permettent de favoriser l'autonomie de tous.

Si votre club est accessible, vous pouvez l'indiquer dans l'onglet «Gérer son Club» puis «Informations» du site Web fédéral. Il ne vous reste plus qu'à cocher la case «Accès personnes à mobilité réduite», comme sur l'image ci-dessous. Un pictogramme figurera alors sur la

[page de votre club.](#)

Ne cochez cette case que si votre club est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, y compris les toilettes.

Précision : cette démarche est indépendante du label «Sport et Handicap» et de l'inscription au handiguide.

Administration du Club
Modification des informations

Edition de la Fiche

Président :

Correspondant :

Changer de responsable Internet

Ce lien supprime Le responsable. Il faut en enregistrer un nouveau à votre prochaine connexion

Siège social :

Code Postal et Commune :

Téléphone :

fax :

E-Mail :

Site Internet :

Salle de jeu :

Code Postal et Commune :

Latitude de la salle : Ex : 48.858475

Longitude de la salle : Ex : 2.294512

Pour trouver les latitudes et longitudes, localisez votre salle de jeu sur google maps puis click droit sur le lieu et plus d'infos sur cet endroit. Les coordonnées s'affichent en haut dans la zone de rechercher (latitude, longitude)

Accès personnes à mobilité réduite : (cocher si le club est accessible)

Jours d'Ouverture :

Nombre de Jours :

Je souhaite recevoir les documents par voie électronique :

Si la case est cochée vous ne recevrez plus de documents postaux et serez prévenu par mail qu'il y a des documents à disposition à la rubrique documents

Sauvegarder | Annuler

5 NUTRITION, PROGRAMME 2^E CERVEAU

MANGEONS MIEUX !

Deuxième cerveau !

ffefédération française des échecs

Virginie DUBOIS, Diététicienne Nutritionniste et membre de la Commission "Santé Social Handicap" de la Fédération Française des Echecs a créé un programme particulièrement adapté à la pratique du jeu d'échecs à l'occasion de tournois !

Nos partenaires permettent de suivre de manière ludique et moderne notre programme à destination des jeunes joueurs et de leurs parents

Oviva

Bien manger est un élément clef pour mieux jouer aux échecs ! Afin de sensibiliser les joueurs et entraîneurs à l'importance d'une alimentation saine et adaptée à la pratique du jeu d'échecs, **Virginie Dubois – Diététicienne-nutritionniste et membre de la Commission « Santé Social Handicap », vous propose de découvrir le « Deuxième cerveau »** de la de la FFE.

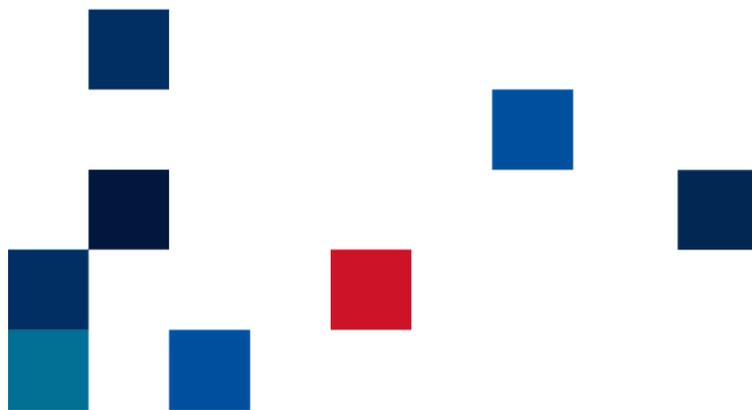
Elle a présenté son programme à Agen lors du Championnat de France, afin de **sensibiliser les participants du Championnat de France des Jeunes à l'importance d'avoir une alimentation saine** – avec comme levier de motivation la qualité de leur jeu – par un programme ludique et adapté pendant toute la durée du tournoi. Cette présentation a été filmée, et nous vous invitons à la découvrir !



Regardez en replay la vidéo «Nutrition, programme 2^e cerveau»

Découvrez le programme proposé à Agen

E. Mixité



1 FORMATION DES DIRIGEANTES



L'une des missions les plus importantes qui nous est donnée par notre ministère de tutelle est de favoriser l'accès à la pratique pour toutes et tous. C'est pourquoi la Commission Mixité œuvre pour favoriser l'égalité des femmes et des hommes dans la pratique du jeu d'échecs. En travaillant sur les thèmes de l'accès à la pratique, de la féminisation de nos instances dirigeantes, de la lutte contre les violences sexistes, notre Fédération veille à améliorer l'accueil des femmes dans notre sport.

À compter de 2024, les instances nationales des Fédérations sportives françaises devront compter 50 % de femmes (les instances locales auront un délai supplémentaire de quatre ans). La FFE s'inscrit dans une dynamique forte de féminisation des instances dirigeantes en proposant chaque année une formation clef en

main à celles qui souhaitent s'investir dans des fonctions bénévoles de direction, ou se perfectionner.

Après le succès de la 1ère formation (13 femmes - promotion « Chantal Chaudé de Silans »), 2 femmes ont été sélectionnées au club des 300 femmes dirigeantes du CNOSF, Lauren Giudicelli (Echecs Club Ajaccien) en 2022 et Anne-Frédérique Colinmaire (Bordeaux ASPOM Echecs) en 2023.

- [Plus d'informations sur le club des 300 femmes dirigeantes du CNOSF](#)
- [Portrait de Lauren Giudicelli, membre du club](#)
- [Site Internet du club des 300](#)

Lors de la dernière saison, la FFE a de nouveau pris en charge et proposé une formation des dirigeantes en partenariat avec l'association Femix'Sport. 11 femmes ont participé aux 5 modules orientés vers plusieurs thématiques essentielles : le développement personnel (motivation, engagement...), la connaissance de nos instances (Fédération) et des leviers concrets pour développer et gérer son club (Le projet associatif, le bénévolat etc...)

La promotion 2023, rebaptisée « Isabelle Choko », en l'honneur de la Championne de France 1956 qui nous a quittés cette été, se réunira prochainement au siège de la FFE à Asnières, en présence d'Éloi Relange et de la présidente de la Commission Mixité Isabelle Billard pour dresser un bilan de la formation et prolonger les échanges.

Très prochainement, de nouvelles sessions seront annoncées pour la saison 2024. La FFE compte sur vous pour relayer cette information et encourager les femmes de vos clubs ou leur entourage à s'investir.



Informations et contacts

2 EN REPLAY : TABLE RONDE JEU D'ÉCHECS ET MIXITÉ



La Commission mixité a organisé en avril une table ronde jeu d'échecs et mixité, pour s'informer et échanger sur les questions de mixité et d'égalité femmes/hommes dans le monde du sport et plus spécifiquement au sein de la Fédération Française des Échecs.

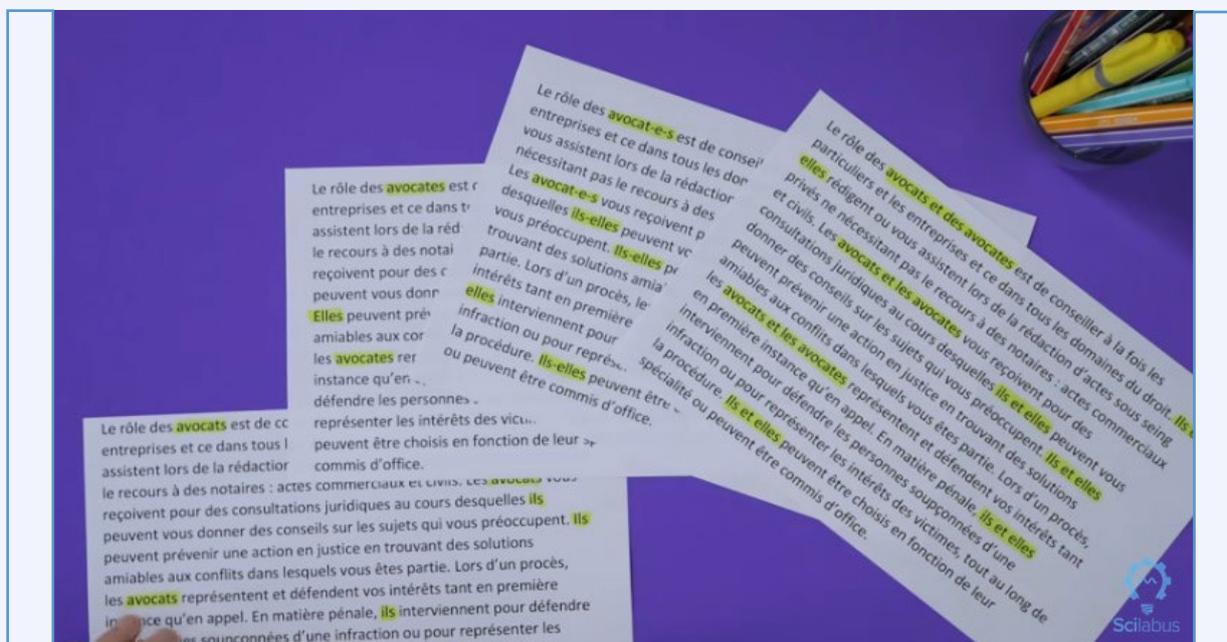
Autour de **Nicole Abar**, actrice engagée pour l'égalité femmes/hommes dans le sport, les intervenant(e)s ont présenté les obstacles à la mixité, des témoignages sur leurs parcours, et des pistes d'amélioration de la situation. A la suite de cette présentation, un moment d'échange a été organisé librement avec le public.

Nous vous recommandons de regarder le replay de cette rencontre, qui vous donnera des pistes pour sensibiliser les membres de votre club à l'importance de la féminisation et de la mixité.



Regardez le replay de la table ronde jeu d'échecs et mixité

3 S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS À TRAVERS L'ÉCRITURE



Le Comité Directeur a voté à l'unanimité les 18 et 19 mars dernier le principe d'une écriture plus inclusive dans les communications fédérales. Ce terme suscite dans la société de nombreux débats et quiproquos, l'écriture inclusive étant fréquemment assimilée à l'utilisation du seul point médian.

En réalité, on peut regrouper sous le nom d'écritures inclusives toutes les formes qui cherchent à « inclure » (comme son nom l'indique) les femmes et les hommes dans les textes, par exemple l'emploi des doublons pour ne pas marquer de préférence de genre.

Nous encourageons les clubs à être vigilant dans leurs communications (mailing, site web, affiches) et à **inclure les femmes et les hommes dans leurs formulations par les moyens qu'il leur plaira.**

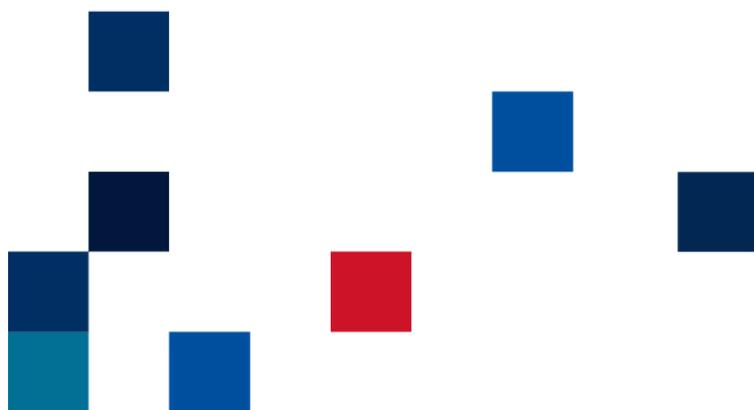
Pour aplanir les différends et vous informer, la Commission Mixité vous propose de visionner cette vidéo youtube basée sur de nombreux articles scientifiques. Elle évoque notamment comment l'utilisation de termes masculins (tels que « joueurs ») pour marquer le neutre entraînent des biais cognitifs, qui peuvent avoir des incidences sur la place des femmes dans notre discipline comme dans le sport plus largement.



Découvrez la vidéo pour s'adresser à tous les publics à travers l'écriture

F.

Formation et pédagogie



1 DÉCOUVREZ LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DE NOTRE PARTENAIRE APPRENDRE LES ÉCHECS EN 24H



Sensible aux nombreux projets d'[Apprendre les Échecs en 24 heures](#) pour populariser notre discipline auprès d'un large public au travers de vidéos et d'exercices ludiques, la Fédération Française des Échecs a noué un partenariat avec cette plateforme d'apprentissage en ligne.

Cette convention nous permet dès à présent de vous proposer deux nouvelles pages ressources sur notre site :

- La première est [un guide complet en vidéo pour bien débuter aux échecs](#), qui constitue un outil pour faire découvrir les échecs aux débutants qui souhaitent être initiés.
- La seconde comporte [des vidéos plus avancées](#), pour vous accompagner dans votre progression.

Ces vidéos constituent un point de départ solide, qui peut ensuite être complété par [les offres proposées sur leur site](#).

Leur équipe combine en effet le haut niveau échiquéen et un savoir-faire pédagogique reconnu :

- Tigran Gharamian, grand maître international et champion de France 2018
- Anthony Wirig, grand maître international
- Pierre Petitsunot, maître international
- Rémi Trouville, coach de profession

Suivez notre partenaire sur les réseaux sociaux : [Page Facebook](#) | [Twitter](#) | [Youtube](#)

 Suivez nous => <https://twitter.com/AppLesEchecs24h>



Tigran GMI



Anthony GMI



Rémi Coach



Nos vidéos pédagogiques en libre accès pour débiter aux échecs : www.apprendre-les-echecs-24h.com/inscription

2 INTERVENANTS ÉCHECS : OBTENEZ UN DIPLÔME FÉDÉRAL !



Afin d'assurer la qualité des interventions échecs, la FFE propose aux intervenants d'obtenir des diplômes fédéraux, qui participent de la formation des initiateurs, animateurs et entraîneurs, tout en apportant aux employeurs des garanties quant aux qualifications de l'intervenant, que ce soit dans les écoles, les clubs d'échecs ou toute autre association.

Pour obtenir un diplôme, le candidat doit suivre un stage dont le contenu dépend du diplôme visé. Il permet de renforcer ses connaissances techniques, mais aussi pédagogiques, ainsi que sa culture échiquéenne. C'est pourquoi nous vous invitons à passer un diplôme si ce n'est pas déjà le cas.

Une évaluation, dont les modalités pratiques varient selon les diplômes, valide ou non l'obtention du diplôme à l'issue du stage.

Les DIFFE/DAFFE/DEFFE sont des diplômes fédéraux, cela signifie qu'ils n'ont une existence légale qu'au sein de l'éco-système fédéral (Licenciés/Clubs/Organes déconcentrés/Fédération). Ils sont destinés à la formation de bénévoles. Le fait d'être titulaire d'un de ces diplômes, ne permet pas de prétendre à une rémunération, si cela est le cas, le code du sport prévoit de lourdes sanctions .

L'intervention d'intervenants extérieurs rémunérés au sein des établissements scolaires est régie par [une note de l'Éducation Nationale](#) qui précise les conditions d'acceptation de l'intervenant par le directeur de l'établissement scolaire (seul responsable).

> Ressources en ligne :

- [Présentation des diplômes fédéraux.](#)
- [Liste des prochains stages organisés](#)
- [Ressources pédagogiques.](#)
- [Note de l'Éducation Nationale sur les intervenants extérieurs en milieu scolaire](#)
- [Circulaire interministérielle sur l'encadrement des activités physiques et sportives dans les établissements.](#)

3 MASTERCLASSES : PLUS DE 100H DE COURS EN VIDÉO À VOTRE DISPOSITION



Toutes les Masterclasses organisées depuis 2018 par la Fédération Française des Échecs pour vous procurer du contenu pédagogique de qualité sont disponibles en replay sur notre chaîne Youtube : **nous mettons ainsi à votre disposition plus de 100 heures de cours en ligne gratuit !**

Des thématiques variées sont abordées : comment mieux jouer ses pions, bien utiliser la paire de fous, défendre son roque contre une attaque... Vous retrouverez aussi dans ces vidéos les interventions de nombreux grands maîtres invités pour vous donner des conseils : **idéal pour progresser !**



Retrouvez toutes les Masterclasses en replay

4 ÉCHEC ET MAT JUNIOR, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DU JEU D'ÉCHECS



Échec et mat junior est un outil très utile pour progresser de façon ludique, avec des photos, des exercices tactiques et des quiz.

Et il n'est pas réservé aux jeunes joueurs, puisqu'il constitue un excellent outil pédagogique à mettre à disposition des joueurs de votre club.

Téléchargez gratuitement tous les numéros sur <http://www.echecs.asso.fr/Revue.aspx>

Abonnez-vous à **Échec et mat Junior** et recevez 11 numéros par an.

5 FORMEZ-VOUS AVEC LES CENTRES RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX OLYMPIQUES ET SPORTIFS



Si vous êtes dirigeant ou bénévole au sein d'un club d'échecs, vous pouvez vous tourner vers les offres de formations des Centres régionaux olympiques et sportifs (CROS) et des Centres départementaux olympiques et sportifs (CDOS).

Les formations proposées abordent des sujets variés qui vous aideront au quotidien :

- Comptabilité
 - Prise de parole
 - Accueil des personnes en situation de handicap
 - Élaboration d'une stratégie de communication
 - Réalisation d'un projet sportif et associatif
- Et bien d'autres thématiques.

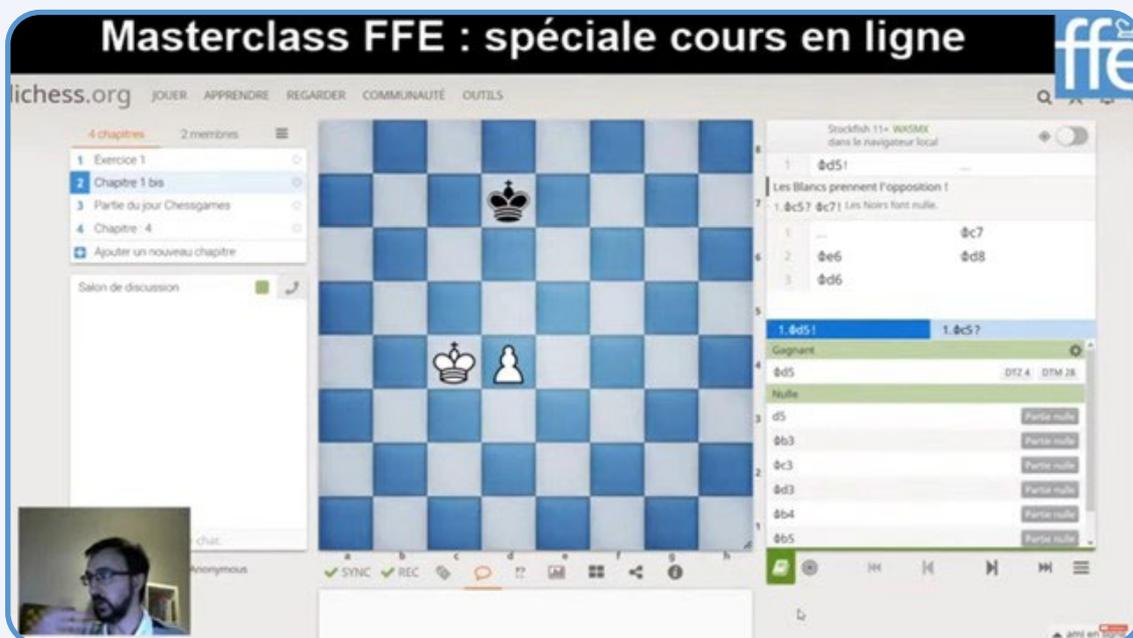
Pour découvrir les formations proposées, [rendez-vous sur les sites internet de vos CROS et CDOS.](#)

Retrouvez les formations sur les sites des CROS et CDOS.



Trouvez votre CROS / CDOS et leur offre de formation grâce à l'annuaire du CNOSF

6 MASTERCLASS SPÉCIALE DESTINÉE AUX ENTRAÎNEURS ET ANIMATEURS DE CLUBS



La FFE a diffusé une Masterclass spéciale destinée aux entraîneurs et animateurs de clubs, animée par l'entraîneur fédéral Sylvain Ravot. [Cette vidéo est disponible en replay.](#)

Il y détaille les différentes possibilités d'utilisation de l'interface LICHESS afin d'assurer des cours et animations en ligne, répondant ainsi à la demande de nombreux clubs de poursuivre la formation de leurs adhérents durant cette période de crise sanitaire.

Au programme :

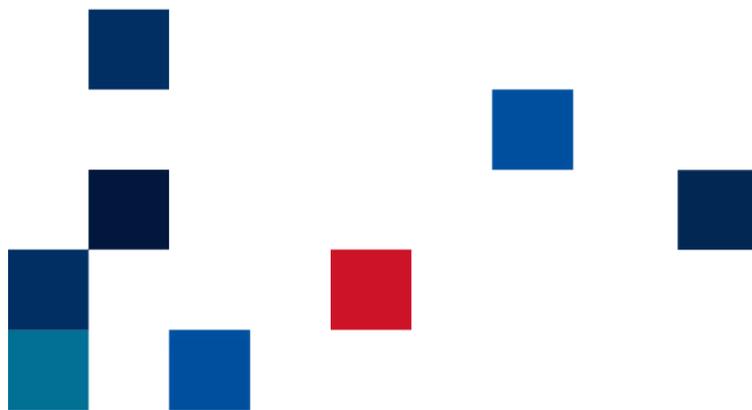
- créer son équipe, son tournoi, sa simultanée.
- utiliser la fonctionnalité « Etudier » pour préparer et donner ses cours : import/export de bases, synchronisation des élèves, bibliothèque, module d'analyse.
- présentation de quelques logiciels de visioconférence.



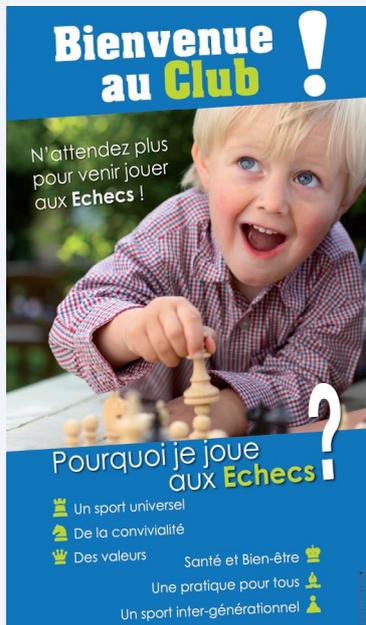
Cette Masterclass est disponible en replay sur

<http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=13004>

G. Communication



1 COMMUNIQUER AUTOUR DU JEU D'ÉCHECS



La FFE met gratuitement à disposition de votre club de nombreux outils de communication, afin de faire connaître votre club et ses actions auprès d'un large public. Ces outils, personnalisables par les clubs, sont à mobiliser lors des manifestations et événements afin d'attirer de nouveaux joueurs, mais aussi de mettre en avant l'engagement du club pour trouver de nouveaux partenaires.

Téléchargez le kit qui regroupe tous les éléments utiles (*flyers*, affiche, ...) dans vos rapports avec le public, les partenaires et les institutionnels. Vous pouvez aussi télécharger les numéros d'Echec & Mat Junior, ainsi que la présentation des règles du jeu d'échecs.

- Le kit de communication
- Règles du Jeu
- Echec et mat Junior
- La charte graphique FFE
- Commander des supports de communication personnalisés pour votre club : banderoles, kakémonos, affiches, flyers

2 ANIMEZ LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX DE VOTRE CLUB



L'importance d'Internet s'est accrue avec la crise sanitaire, y compris pour toucher les joueurs d'échecs. Votre site internet et les réseaux sociaux peuvent vous aider à faire connaître votre club et ses événements, c'est pourquoi la Fédération Française des Échecs met à votre disposition deux guides pratiques :

- Créer et animer le site internet de son club.
- Créer et animer les réseaux sociaux de son club.

CALENDRIER DE LA SAISON

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS CALENDRIER 2023 – 2024

| | TOP 16 | NATIONALE 1 | NATIONALE 2 | NATIONALE 3 |
|-----|-----------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| R1 | jeudi, 30 mai 2024 | samedi, 14 octobre 2023 | dimanche, 15 octobre 2023 | dimanche, 15 octobre 2023 |
| R2 | vendredi, 31 mai 2024 | dimanche, 15 octobre 2023 | dimanche, 12 novembre 2023 | dimanche, 12 novembre 2023 |
| R3 | samedi, 1 juin 2024 | samedi, 25 novembre 2023 | samedi, 25 novembre 2023 | samedi, 25 novembre 2023 |
| R4 | dimanche, 2 juin 2024 | dimanche, 26 novembre 2023 | dimanche, 26 novembre 2023 | dimanche, 26 novembre 2023 |
| R5 | lundi, 3 juin 2024 | samedi, 16 décembre 2023 | dimanche, 17 décembre 2023 | dimanche, 17 décembre 2023 |
| R6 | mardi, 4 juin 2024 | dimanche, 17 décembre 2023 | dimanche, 14 janvier 2024 | dimanche, 14 janvier 2024 |
| R7 | mercredi, 5 juin 2024 | dimanche, 28 janvier 2024 | dimanche, 28 janvier 2024 | dimanche, 28 janvier 2024 |
| R8 | jeudi, 6 juin 2024 | samedi, 16 mars 2024 | samedi, 16 mars 2024 | samedi, 16 mars 2024 |
| R9 | vendredi, 7 juin 2024 | dimanche, 17 mars 2024 | dimanche, 17 mars 2024 | dimanche, 17 mars 2024 |
| R10 | samedi, 8 juin 2024 | | | |
| R11 | dimanche, 9 juin 2024 | | | |

| | TOP JEUNES | NATIONALE 1 JEUNES | NATIONALE 2 JEUNES | FINALES SCOLAIRES |
|-----|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------|
| R1 | samedi, 9 décembre 2023 | dimanche, 19 novembre 2023 | dimanche, 19 novembre 2023 | ÉCOLES |
| R2 | dimanche, 10 décembre 2023 | dimanche, 10 décembre 2023 | dimanche, 10 décembre 2023 | 14 au 16 juin 2024 |
| R3 | dimanche, 10 décembre 2023 | dimanche, 7 janvier 2024 | dimanche, 7 janvier 2024 | COLLÈGES |
| R4 | vendredi, 5 janvier 2024 | dimanche, 21 janvier 2024 | dimanche, 21 janvier 2024 | 14 au 16 juin 2024 |
| R5 | samedi, 6 janvier 2024 | dimanche, 4 février 2024 | dimanche, 4 février 2024 | |
| R6 | samedi, 6 janvier 2024 | dimanche, 7 avril 2024 | dimanche, 7 avril 2024 | |
| R7 | dimanche, 7 janvier 2024 | dimanche, 5 mai 2024 | dimanche, 5 mai 2024 | |
| R8 | samedi, 18 mai 2024 | | | |
| R9 | dimanche, 19 mai 2024 | | | |
| R10 | dimanche, 19 mai 2024 | | | |
| R11 | lundi, 20 mai 2024 | | | |

| | TOP12 FÉMININ | CHAMPIONNATS DE FRANCE |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| R1 | jeudi, 9 mai 2024 | Universitaires |
| R2 | vendredi, 10 mai 2024 | Jeunes |
| R3 | vendredi, 10 mai 2024 | Malvoyants |
| R4 | samedi, 11 mai 2024 | Rapide et Blitz |
| R5 | dimanche, 12 mai 2024 | Rapide Féminin - Trophée Lallemand |
| 1/2 finales | samedi, 29 juin 2024 | Toutes catégories |
| finale | dimanche, 30 juin 2024 | 17 au 25 août 2024 |
| NATIONALE 1 FÉMININE | | |
| 11 et 12 mai 2024 | | |
| NATIONALE 2 FÉMININE | | |
| 11 & 12 mai 2024 | | |
| Limite Ligue | dimanche, 25 février 2024 | |
| Inter ligues | 11 & 12 mai 2024 | |

| | COUPE DE FRANCE |
|--------------|----------------------------|
| 1er tour | dimanche, 8 octobre 2023 |
| 2e tour | dimanche, 10 décembre 2023 |
| 1/32 finales | dimanche, 7 janvier 2024 |
| 1/16 finales | dimanche, 11 février 2024 |
| 1/8 finales | dimanche, 24 mars 2024 |
| 1/4 finales | dimanche, 26 mai 2024 |
| 1/2 finales | samedi, 29 juin 2024 |
| finale | dimanche, 30 juin 2024 |

| | COUPE JEAN-CLAUDE LOUBATIÈRE |
|-----------------------|------------------------------|
| Limite départementale | dimanche, 31 décembre 2023 |
| Phase 2 | dimanche, 24 mars 2024 |
| Phase 3 | dimanche, 26 mai 2024 |
| finale | 29 et 30 juin 2024 |

| | COUPE DE LA PARITÉ |
|--------------|------------------------|
| Limite Ligue | dimanche, 10 mars 2024 |
| Phase 2 | samedi, 4 mai 2024 |
| finale | 29 et 30 juin 2024 |

| | Trophée Roza Lallemand - Rapide Féminin |
|------------------|---|
| Limite Phase ZID | dimanche, 5 mai 2024 |
| finale | 22 et 23 juin 2024 |

| | EXAMENS D'ARBITRAGE |
|-------------------------|------------------------|
| samedi, 2 décembre 2023 | |
| samedi, 15 juin 2024 | |
| INSTITUTIONNEL | |
| Comité Directeur FFE | 18 et 19 novembre 2023 |
| Comité Directeur FFE | 9 et 10 mars 2024 |
| Comité Directeur FFE | 22 et 23 juin 2024 |
| Assemblée Générale FFE | samedi, 20 avril 2024 |
| Commission Technique | samedi, 25 mai 2024 |

Fédération Française des Échecs - 13/01/2023

Calendrier FFE 2023/2024

- Zone A : Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- Zone B : Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg
- Zone C : Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août |
|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|
| 1 V | 1 D | 1 Me | 1 V | 1 V | 1 J | 1 V | 1 L | 1 Me | 1 S | 1 L | 1 J |
| 2 S | 2 L | 2 J | 2 S | 2 S | 2 V | 2 S | 2 M | 2 Me | 2 D | 2 M | 2 V |
| 3 D | 3 M | 3 V | 3 D | 3 D | 3 S | 3 D | 3 Me | 3 V | 3 L | 3 Me | 3 S |
| 4 L | 4 Me | 4 S | 4 L | 4 L | 4 D | 4 L | 4 J | 4 S | 4 M | 4 J | 4 D |
| 5 M | 5 J | 5 D | 5 M | 5 M | 5 L | 5 M | 5 V | 5 D | 5 Me | 5 V | 5 L |
| 6 Me | 6 V | 6 L | 6 Me | 6 M | 6 M | 6 Me | 6 S | 6 L | 6 J | 6 S | 6 M |
| 7 J | 7 S | 7 M | 7 J | 7 J | 7 Me | 7 J | 7 D | 7 M | 7 V | 7 D | 7 Me |
| 8 V | 8 D | 8 Me | 8 V | 8 L | 8 J | 8 V | 8 L | 8 Me | 8 S | 8 L | 8 J |
| 9 S | 9 L | 9 J | 9 S | 9 M | 9 V | 9 S | 9 M | 9 J | 9 D | 9 M | 9 V |
| 10 D | 10 M | 10 V | 10 D | 10 Me | 10 S | 10 D | 10 Me | 10 V | 10 L | 10 Me | 10 S |
| 11 L | 11 Me | 11 S | 11 L | 11 J | 11 D | 11 L | 11 J | 11 S | 11 M | 11 J | 11 D |
| 12 M | 12 J | 12 D | 12 M | 12 V | 12 L | 12 M | 12 V | 12 D | 12 Me | 12 V | 12 L |
| 13 Me | 13 V | 13 L | 13 Me | 13 S | 13 M | 13 Me | 13 S | 13 L | 13 J | 13 S | 13 M |
| 14 J | 14 S | 14 M | 14 J | 14 D | 14 Me | 14 J | 14 D | 14 M | 14 V | 14 D | 14 Me |
| 15 V | 15 D | 15 Me | 15 V | 15 L | 15 J | 15 V | 15 L | 15 Me | 15 S | 15 L | 15 J |
| 16 S | 16 L | 16 J | 16 S | 16 M | 16 V | 16 S | 16 M | 16 J | 16 D | 16 M | 16 V |
| 17 D | 17 M | 17 V | 17 D | 17 Me | 17 S | 17 D | 17 Me | 17 V | 17 L | 17 Me | 17 S |
| 18 L | 18 Me | 18 S | 18 L | 18 J | 18 D | 18 L | 18 J | 18 S | 18 M | 18 J | 18 D |
| 19 M | 19 J | 19 D | 19 M | 19 V | 19 L | 19 M | 19 V | 19 D | 19 Me | 19 V | 19 L |
| 20 Me | 20 V | 20 L | 20 Me | 20 M | 20 M | 20 Me | 20 S | 20 L | 20 J | 20 S | 20 M |
| 21 J | 21 S | 21 M | 21 J | 21 D | 21 Me | 21 J | 21 D | 21 M | 21 V | 21 D | 21 Me |
| 22 V | 22 D | 22 Me | 22 V | 22 L | 22 J | 22 V | 22 L | 22 Me | 22 S | 22 L | 22 J |
| 23 S | 23 L | 23 J | 23 S | 23 M | 23 V | 23 S | 23 M | 23 J | 23 D | 23 M | 23 V |
| 24 D | 24 M | 24 V | 24 D | 24 Me | 24 S | 24 D | 24 Me | 24 V | 24 L | 24 Me | 24 S |
| 25 L | 25 Me | 25 S | 25 L | 25 J | 25 D | 25 L | 25 J | 25 S | 25 M | 25 J | 25 D |
| 26 M | 26 J | 26 D | 26 M | 26 V | 26 L | 26 M | 26 V | 26 D | 26 Me | 26 V | 26 L |
| 27 Me | 27 V | 27 L | 27 Me | 27 S | 27 M | 27 Me | 27 S | 27 L | 27 J | 27 S | 27 M |
| 28 J | 28 S | 28 M | 28 J | 28 D | 28 Me | 28 J | 28 D | 28 M | 28 V | 28 D | 28 Me |
| 29 V | 29 D | 29 Me | 29 V | 29 L | 29 J | 29 V | 29 L | 29 Me | 29 S | 29 L | 29 J |
| 30 S | 30 L | 30 J | 30 S | 30 M | 30 V | 30 S | 30 M | 30 J | 30 D | 30 M | 30 V |
| 31 M | 31 M | 31 Me | 31 D | 31 D | 31 D | 31 D | 31 D | 31 V | 31 S | 31 Me | 31 S |



CONTACTEZ FACILEMENT LE BON INTERLOCUTEUR FFE

Afin de vous permettre d'obtenir plus facilement des réponses à vos questions, la FFE a mis en place un système de contact très facile à utiliser.

Vous pouvez dès à présent poser votre question en cliquant sur la bulle de dialogue qui se trouve en bas à droite du site fédéral.

Écrivez votre question, puis indiquez votre adresse mail, et le tour est joué !

Votre demande sera ensuite orientée vers le bon interlocuteur au sein de l'équipe fédérale, qui pourra ainsi vous apporter une réponse par mail ou directement dans le chat en fonction de ses disponibilités.



**Vous pouvez aussi poser vos questions en utilisant
l'adresse mail unique contact@ffechecs.fr**

VOS CONTACTS

Administratif & siège fédéral

- Technique et Formation : [Jordi Lopez](#) (01 39 44 65 82)
- Homologations de tournois, Elo Fide et problèmes informatiques : [Erick Mouret](#)
- Comptabilité, affiliation, modifications bases de données FFE: [Laetitia Chollet](#) (01 39 44 65 83)
- Communication, relations presse, événementiel, services généraux, logistique : [Joëlle Mourgues](#) (01 39 44 65 81)
- Community Manager, réseaux sociaux, communication : [Samuel Bielka](#)

Contacts : interclubs

Interclubs «toutes-catégories»

- TOP16 : [Stéphane Escafre](#)
- N1 : [Dominique Gaude](#)
- N2 : [Denis Regaud](#)
- N3 : [Charles-Henri Rouah](#)
- N4 et division inférieure : votre ligue ou cdje
- Pour chaque groupe : voir sur votre calendrier

Interclubs «jeunes»

- Responsable général : [Erick Mouret](#)
- TOP-jeunes : [Erick Mouret](#)
 - N1-jeunes : Pour chaque groupe, voir sur votre calendrier
 - N2-jeunes : Pour chaque groupe, voir sur votre calendrier
 - N3-jeunes et division inférieure : votre ligue ou cdje

Interclubs «féminins»

- Responsable général : [Dominique Dervieux](#)
- TOP12F : [Dominique Dervieux](#)
 - N1F Nord : [Anémone Kulczak](#)
 - N1F Est : [Dominique Dervieux](#)
 - N1F Ouest : [Jean-Luc Violeau](#)
 - N1F Sud : [Dominique Dervieux](#)
 - N2 : [Denis Regaud](#)

Coupes nationales

- Coupe de France : [Bruno Adeline](#)
- Coupe Loubatière : [Christian Bleuzen](#)
- Coupe de la parité : [Sonia Bogdanovsky](#)

Championnats Scolaires

- Championnat des écoles et championnat des collèges : [Alain Saint-Arroman](#)

Compétitions individuelles

- Challenge National Blitz : [Charles-Henri Rouah](#)
- Championnat de France Rapide féminin-Trophée Roza Lallemand : [Christian Bleuzen](#)

Classements ELO

- Elo FIDE lent-rapide-blitz : [Erick Mouret](#)
- Elo FFE Rapide : Le responsable du Elo de votre ligue
- Elo FFE Blitz : [Charles-Henri Rouah](#) (le Elo FFE Lent n'existe plus depuis le 01/09/2018)

Directions & Commissions

- Commission Technique : [Jean-Christophe Carpentier](#)
- Direction Nationale de l'Arbitrage : [John Lewis](#)
- Commission Santé Social Handicap : [Franck Droin](#)
- Commission Scolaire : [Olivier Minaud](#)
- Commission Mixité : [Isabelle Billard](#)
- Commission Commission Prévention des violences : [Thomas Bigot](#)
- Commission d'Appels Sportifs : [Laineur Chazeau](#)
- Commission Culture : [Alain Barnier](#)
- Commission d'Appel : [Aurélié Dacalor](#)
- Commission Médicale : [Marion Penalver](#)
- Commission de Discipline : [Rémi Helfer](#)
- Commission d'Homologation : [Dominique Dervieux](#)
- Commission de Contrôle Économique et de Gestion : [Pascal Rossi](#)
- Commission Internationale : [Stéphane Escafre](#)
- Commission Fair-Play : [Denis Regaud](#)

Liens pratiques

- S'inscrire à un tournoi FFE ou changer de club : <http://www.echecs.asso.fr/MonCompte.aspx>
- Gérer votre club : <http://clubs.echecs.asso.fr/>
- Contacter une ligue régionale : <http://www.echecs.asso.fr/Ligues.aspx>
- Contacter un comité départemental : <http://www.echecs.asso.fr/Comites.aspx>